



Royaume du Maroc

Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire
Maison de l'Artisan

MAISON DE L'ARTISAN



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025





SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI QUE DIEU L'ASSISTE





SOMMAIRE

| SOMMAIRE

09

**SOMMAIRE
EXÉCUTIF**

137

**GOVERNANCE ET
DÉVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL**

17

**PRÉSENTATION
DE LA MAISON
DE L'ARTISAN**

145

**SITUATION
COMPTABLE ET
FINANCIÈRE**

27

**FAITS
MARQUANTS
DE L'ANNÉE
2025**

31

**OFFRE DE
SERVICES DE
LA MAISON DE
L'ARTISAN**





SOMMAIRE EXÉCUTIF

SOMMAIRE EXÉCUTIF

SOMMAIRE EXÉCUTIF

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Depuis le lancement de sa stratégie de développement 2021-2025, la Maison de l'Artisan s'est engagée dans une dynamique de transformation visant à répondre aux principaux enjeux de développement du secteur de l'artisanat marocain.

Cette stratégie repose sur une vision intégrée ayant pour ambition de renforcer la compétitivité du secteur, d'améliorer sa capacité d'adaptation aux mutations des marchés, de consolider son positionnement aux niveaux national et international et de créer les conditions d'une croissance durable au bénéfice des artisans.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de cette trajectoire stratégique et constitue une étape importante dans la consolidation des chantiers engagés depuis 2021.

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des attentes des consommateurs, l'émergence de nouvelles tendances de marché, l'intensification de la concurrence et les incertitudes affectant l'environnement économique international, la Maison de l'Artisan a poursuivi la mise en œuvre de son plan d'action avec la volonté constante d'adapter ses interventions aux besoins du secteur et aux opportunités offertes par les marchés.

Les actions déployées au cours de cet exercice se sont articulées autour de plusieurs priorités stratégiques complémentaires. Elles ont porté sur le renforcement du rayonnement de l'artisanat marocain sur les marchés national et internationaux, la consolidation des dispositifs d'accompagnement des artisans, le développement de la connaissance des marchés et de la demande, l'accélération de la transformation digitale, le renforcement de la communication institutionnelle et sectorielle ainsi que l'élargissement des partenariats stratégiques avec les principaux acteurs nationaux et internationaux.

Grâce à la mobilisation de l'ensemble de ses parties prenantes, l'exercice 2025 a enregistré un bilan positif, marqué par la mise en œuvre d'actions structurantes et l'atteinte de résultats significatifs dans les différents domaines d'intervention de l'établissement.

Parmi les réalisations majeures de l'année figure la poursuite du renforcement des dispositifs de connaissance de la demande et des marchés, désormais considérés comme un levier essentiel de compétitivité et d'accès aux marchés.

Dans un environnement caractérisé par l'évolution rapide des tendances de consommation, l'intensification de la concurrence internationale et la multiplication des canaux de commercialisation, la capacité à disposer d'une information fiable, actualisée et exploitable constitue un facteur déterminant de développement.

C'est dans cette perspective que la Maison de l'Artisan a poursuivi le déploiement et l'enrichissement du dispositif de Market Intelligence lancé en 2023.

Reposant sur une approche structurée par marchés cibles et par familles de produits, ce dispositif mobilise les technologies les plus avancées d'analyse de données afin d'exploiter les informations issues du web, des réseaux sociaux, des plateformes de commerce électronique et des médias spécialisés.

Il permet ainsi de produire des analyses à forte valeur ajoutée sur les dynamiques de la demande, le positionnement concurrentiel des produits marocains, les comportements d'achat et les perspectives de développement sur les principaux marchés internationaux. Au-delà de sa dimension analytique, ce dispositif constitue un véritable outil d'aide à la décision au service de l'ensemble de l'écosystème.

Il contribue à orienter les actions de promotion et d'accompagnement de la Maison de l'Artisan, à éclairer les choix stratégiques des opérateurs et à renforcer la capacité des artisans à adapter leur offre aux exigences des marchés internationaux.

Les avancées réalisées dans ce domaine ont été consacrées par l'obtention de deux distinctions lors de la 23^{ème} édition des AMEC Awards à Londres, référence mondiale en matière de mesure, d'évaluation et d'exploitation stratégique des données.

Cette double reconnaissance internationale vient saluer la qualité méthodologique, le caractère innovant et l'impact tangible d'un dispositif conçu pour mettre l'intelligence économique au service du développement et du rayonnement international de l'artisanat marocain.

Dans le prolongement de cette démarche, la Maison de l'Artisan a poursuivi le déploiement de programmes structurants destinés à renforcer la compétitivité des acteurs, à soutenir leur accès aux marchés internationaux et à favoriser la structuration du secteur.

Ces interventions se sont articulées autour de trois dispositifs complémentaires : le Programme d'Excellence dédié aux filières « Tapis » et « Poterie & Céramique », le Programme d'Accompagnement des Exportateurs et le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs. L'intérêt suscité par ces dispositifs s'est traduit par l'enregistrement de candidatures couvrant l'ensemble des régions du Royaume.

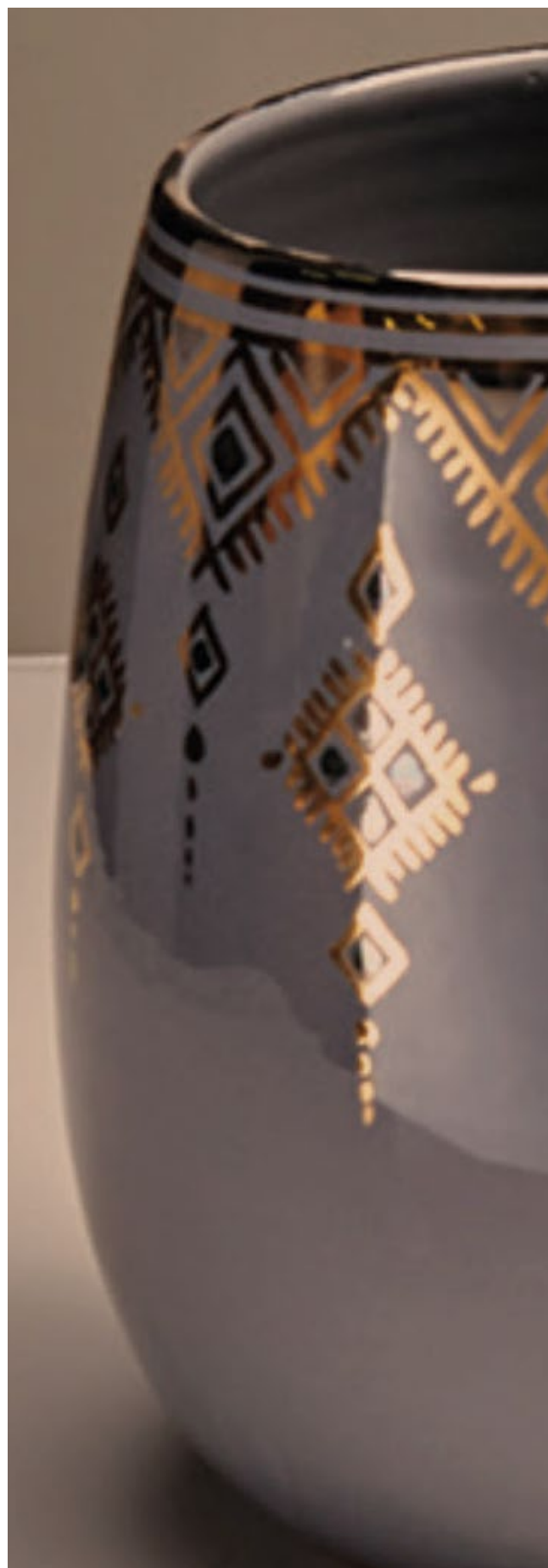
Dans ce cadre, la deuxième édition du Programme d'Excellence, déployée en 2025 au profit de 67 artisans, a enregistré un taux de réalisation de 100% sur l'ensemble des composantes prévues grâce à la mobilisation de partenaires académiques et techniques de référence.

Les bénéficiaires ont ainsi pu renforcer leurs compétences techniques, managériales et créatives tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

Les enquêtes réalisées auprès des participants confirment la pertinence de l'approche adoptée, avec des taux de satisfaction atteignant jusqu'à 99% concernant les compétences des formateurs et la qualité des contenus dispensés.

L'année a également été marquée par l'aboutissement de deux projets structurants de recherche et développement portant, d'une part, sur le développement d'émaux locaux pour la filière poterie et céramique et, d'autre part, sur la conception d'un prototype innovant de métier à tisser destiné à améliorer la productivité et les conditions de travail dans la filière tapis.

Elle a par ailleurs connu le lancement d'un projet de co-crédation avec un designer international visant à renforcer le positionnement des produits marocains sur les marchés à forte valeur ajoutée. Parallèlement, le Programme d'Accompagnement des Exportateurs a permis à 40 opérateurs de bénéficier d'un accompagnement ciblé couvrant les aspects douaniers, logistiques, commerciaux et qualitatifs.



Enfin, les travaux préparatoires à l'opérationnalisation du Programme d'Agrégation ont permis de définir un modèle adapté aux spécificités du secteur et de préparer la mise en œuvre de deux projets pilotes visant à favoriser les économies d'échelle, la mutualisation des ressources et l'amélioration de l'accès aux marchés.

En outre, une caravane nationale de sensibilisation aux différents dispositifs mis en place pour soutenir les opérateurs et promouvoir les exportations de l'économie nationale a été programmée en 2025, laquelle a mobilisé près de 700 participants.

Dans la continuité de ses actions en faveur du développement et de la modernisation du secteur de l'artisanat, la Maison de l'Artisan a poursuivi en 2025 le renforcement de ses relations de coopération avec un ensemble d'institutions et d'organisations nationales et internationales.

Ces partenariats s'inscrivent dans une démarche visant à mobiliser des expertises complémentaires et à favoriser la convergence des efforts autour des principaux enjeux de développement du secteur, notamment en matière de promotion économique, de transformation digitale, de préservation du patrimoine, d'accompagnement des artisans et de développement territorial.

À cet effet, plusieurs conventions de partenariat et mémorandums d'entente ont été conclus avec des acteurs institutionnels et professionnels de premier plan. Ces collaborations ont permis de consolider les dispositifs d'appui existants, de soutenir la mise en œuvre des chantiers stratégiques engagés par la Maison de l'Artisan et de renforcer les mécanismes d'accompagnement destinés aux artisans et aux opérateurs du secteur.



La dynamique partenariale enregistrée au cours de l'année témoigne également de l'intérêt croissant porté au développement de l'artisanat marocain ainsi que de la forte mobilisation d'acteurs de référence autour des enjeux de compétitivité, d'innovation, de préservation des savoir-faire et d'accès aux marchés.

En fédérant des institutions académiques, des organismes de développement, des partenaires techniques et des acteurs économiques reconnus, la Maison de l'Artisan contribue à créer un écosystème favorable à l'émergence de projets structurants et à l'accélération de la transformation du secteur.

Parallèlement aux actions d'accompagnement et de structuration du secteur, la Maison de l'Artisan a poursuivi en 2025 le déploiement de sa stratégie intégrée de développement des marchés « Go To Market », conçue comme un cadre d'intervention global visant à renforcer le positionnement de l'artisanat marocain sur les marchés national et internationaux, à faciliter l'accès des opérateurs aux opportunités commerciales et à soutenir durablement la croissance des exportations du secteur.

Cette stratégie repose sur quatre piliers complémentaires et interdépendants: la participation aux foires et salons professionnels de référence, l'organisation de roadshows et de rencontres d'affaires B2B, le développement de partenariats stratégiques avec des acteurs de référence et la mise en œuvre de campagnes de communication ciblées destinées à accroître la visibilité et l'attractivité de l'offre artisanale marocaine.

L'année 2025 a été marquée par une intensification des actions déployées dans le cadre de ces différents leviers, permettant de consolider le positionnement de l'artisanat marocain sur ses marchés traditionnels tout en favorisant l'exploration de nouvelles opportunités commerciales à l'international.

Cette dynamique s'est traduite par une participation de l'artisanat marocain aux principaux salons et foires professionnels internationaux, notamment à Milan, New York, Riyad et Paris, offrant aux opérateurs marocains des opportunités concrètes de prospection, de mise en relation d'affaires et de développement commercial.

Elle a également été portée par des actions de rayonnement à forte visibilité internationale, notamment à Bakou, Prague et Nouakchott, contribuant à promouvoir l'image et l'attractivité de l'artisanat marocain auprès d'un public international.

Enfin, la Maison de l'Artisan a poursuivi ses efforts de modernisation institutionnelle à travers le renforcement de ses dispositifs de gouvernance, la consolidation de son système de contrôle interne, le développement des compétences de son capital humain et la mise en œuvre des actions inscrites dans son plan d'amélioration de la gouvernance.

À travers l'ensemble de ces réalisations, l'exercice 2025 confirme la dynamique engagée par la Maison de l'Artisan pour contribuer à l'accélération de la transformation du secteur, renforcer sa compétitivité et favoriser son intégration dans les marchés national et internationaux.

Les actions déployées ont contribué à consolider les capacités des opérateurs, à développer de nouvelles opportunités de création de valeur et à promouvoir une offre artisanale marocaine davantage adaptée aux exigences des marchés.

Forte des avancées enregistrées, la Maison de l'Artisan poursuivra ses efforts afin de faire de l'artisanat un levier de développement économique, de création d'emplois et de rayonnement du patrimoine marocain.

PRESENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN



PRÉSENTATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN

PRESENTATION

DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan est un Etablissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, en charge de la promotion des produits de l'artisanat du Maroc sur les marchés nationaux et internationaux. Elle a été créée en 1957, par feu Sa Majesté Le Roi Mohammed V, en remplacement du Comptoir Marocain de l'Artisanat, pour favoriser le développement de la production artisanale et faciliter son écoulement tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur (Dahir n°1-99-190).

L'avènement de la loi 52-99 en 1999, recentra l'activité de la Maison de l'Artisan sur le renforcement de la promotion de l'artisanat marocain aussi bien sur le marché national qu'international et l'exécution de la politique gouvernementale dans ce domaine.



MISSIONS DE LA MAISON DE L'ARTISAN

La Maison de l'Artisan a pour principales missions :

→ 1. La promotion commerciale à travers :

- La réalisation des Etudes.
- L'organisation et la participation aux Foires commerciales et salons professionnels.
- L'organisation des Missions B to B.
- L'assistance des entreprises d'artisanat dans leurs efforts de commercialisation.

→ 2. La participation à l'information commerciale à travers :

- La collecte de données économiques concernant le secteur et les marchés intérieur et extérieur.
- La collecte de données sur les intervenants dans ces marchés, les produits, services et les éléments de concurrence.

→ 3. L'organisation de séminaires de formation ou la participation dans la formation des cadres des entreprises du secteur de l'artisanat.

→ 4. La recherche et l'incitation en vue d'adapter le produit artisanal au goût du consommateur, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, tout en préservant le cachet authentique et civilisationnel du produit.

La Maison de l'Artisan (MDA) s'est dotée de la stratégie 2021 – 2025 ambitionnant de moderniser et de renforcer son rôle pour le développement du secteur et l'accompagnement de ses opérateurs. Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs programmes structurants ont été identifiés pour accompagner les différentes catégories d'artisans sur toute la chaîne de valeur à même de promouvoir la promotion et la commercialisation des produits de l'artisanat. Les principaux programmes de cette stratégie s'articulent autour des deux axes suivants :



AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LA MAISON DE L'ARTISAN

- A. Programme d'Excellence pour les filières « tapis » et « Poterie & céramique »
- B. Programme d'accompagnement à l'export
- C. Programme d'accompagnement des agrégateurs
- D. Développement de la promotion commerciale au niveau national
- E. Amélioration de la connaissance des marchés et des écosystèmes
- F. Communication et sponsoring
- G. Renforcement de la coopération
- H. Accompagnement transverse des acteurs



REFONTE ORGANISATIONNELLE

- I. Mise en place d'une équipe de support avec des compétences clés
- J. Amélioration de la gouvernance et modernisation des outils de gestion
- K. Digitalisation de la Maison de l'Artisan

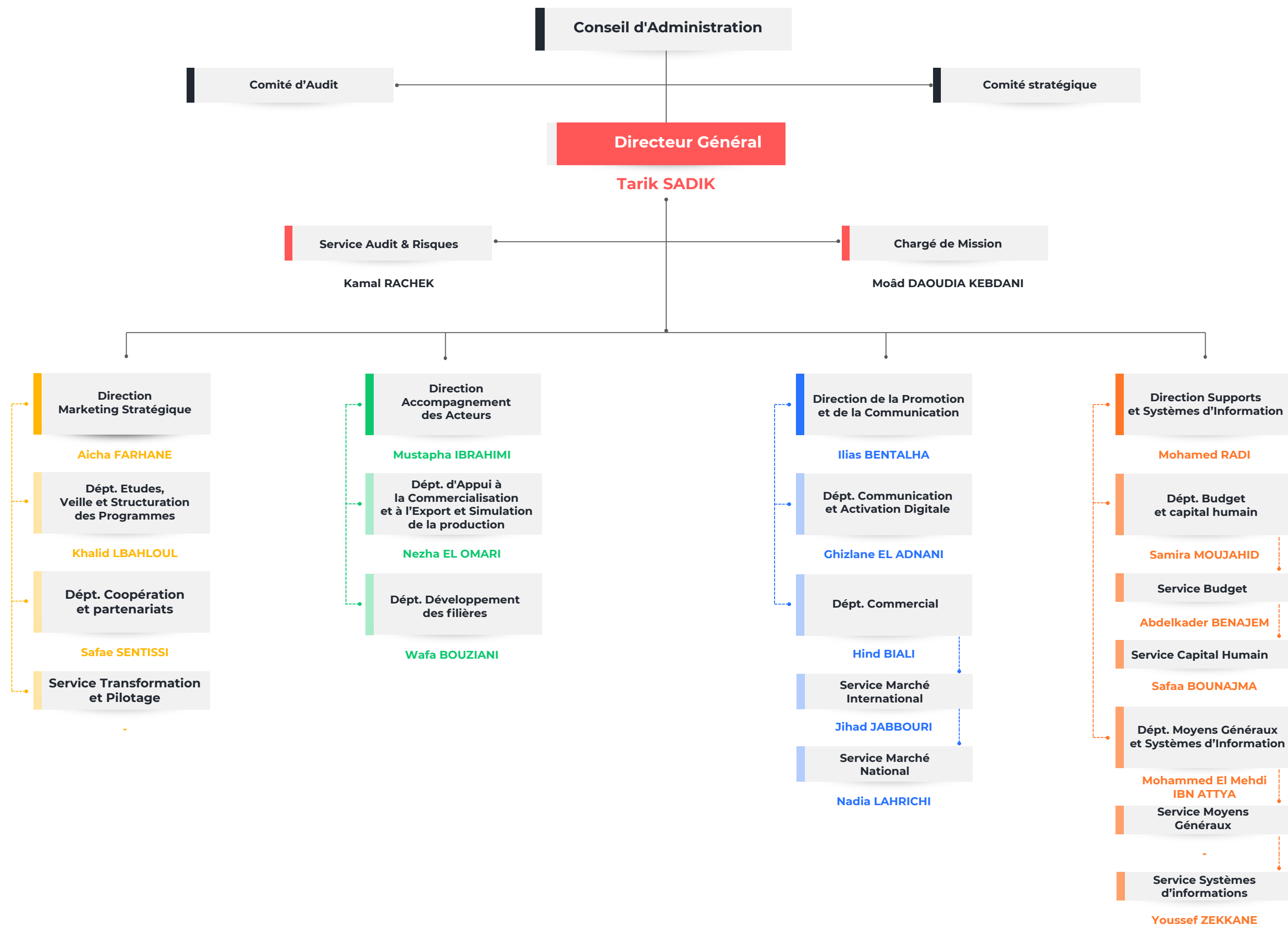


Les principaux objectifs poursuivis par la Maison de l'Artisan (MDA), à travers son plan d'action au titre de l'année 2025, se déclinent comme suit :

- Asseoir et renforcer la notoriété de la marque ombrelle de l'artisanat marocain « Morocco Handmade ».
- Promouvoir les exportations des produits de l'artisanat marocain et améliorer l'accès aux marchés extérieurs.
- Contribuer au renforcement de la compétitivité des acteurs du secteur, notamment à travers le déploiement de programmes d'accompagnement.
- Poursuivre sa modernisation et sa refonte organisationnelle.

ORGANIGRAMME

DE LA MAISON DE L'ARTISAN



CHIFFRE CLÉS 2025



Record
des exportations
1,232 MMDHS
+11,4%
par rapport à 2024

Taux de Croissance
Annuel Moyen

+8,4%

TCAM 2021 - 2025

TOP 3 MARCHÉS

- États-Unis d'Amérique (49%)
- France (10,5%)
- Turquie (6%)

TOP 3 PRODUITS

- Poterie et pierre (35,7%)
- Tapis (18%)
- Habits traditionnels (17%)

3

PRPGRAMMES
D'ACCOMPAGNEMENT
DES ACTEURS

2 éditions

211
Bénéficiaires
Représentant les 12 régions



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025



OFFRE DE SERVICES DE
LA MAISON DE L'ARTISAN

CONNAISSANCE DES MARCHÉS ET DES ECOSYSTÈMES

Au titre de l'exercice 2025, la Maison de l'Artisan a poursuivi le renforcement de son dispositif de connaissance et d'analyse des marchés, dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue visant à consolider la compétitivité du secteur.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans une volonté de mieux comprendre les évolutions de la demande, d'anticiper les tendances de consommation et de disposer d'outils d'aide à la décision permettant d'orienter efficacement les actions de promotion et de développement du secteur.



Dans cette perspective, les efforts engagés ont porté sur le développement et la consolidation de dispositifs d'intelligence économique, de veille stratégique et de production de données sectorielles.

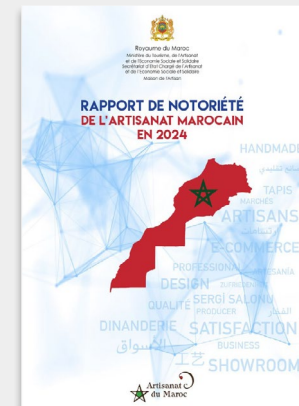
Ces initiatives visent à améliorer la connaissance des marchés national et internationaux, à renforcer les capacités d'analyse du secteur et à accompagner les opérateurs dans l'adaptation de leurs stratégies commerciales aux nouvelles dynamiques de consommation, notamment sur les marchés d'exportation.

À cet effet, la Maison de l'Artisan a poursuivi la mise en œuvre de trois projets structurants:

- Le dispositif de Market Intelligence de l'artisanat marocain ;
- La carte interactive des événements promotionnels ayant un intérêt pour l'artisanat ;
- Le baromètre «EXPO'TREND» des exportations du secteur de l'artisanat marocain.



A. DISPOSITIF DE MARKET INTELLIGENCE DE L'ARTISANAT MAROCAIN



1

RAPPORT D'ANALYSE DE LA NOTORIÉTÉ DE L'ARTISANAT MAROCAIN



5

RAPPORTS MARCHÉS

- MARCHÉ AMÉRICAIN
- MARCHÉ FRANÇAIS
- MARCHÉ ESPAGNOL
- MARCHÉ ALLEMAND
- MARCHÉ DES PAYS NORDIQUES



4

RAPPORTS PRODUITS

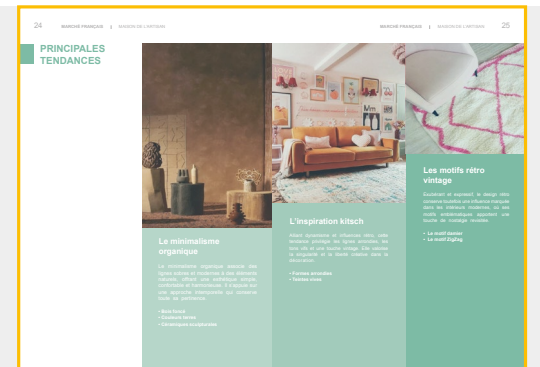
- POTERIE ET CÉRAMIQUE
- TAPIS
- VANNERIE
- BIJOUTERIE



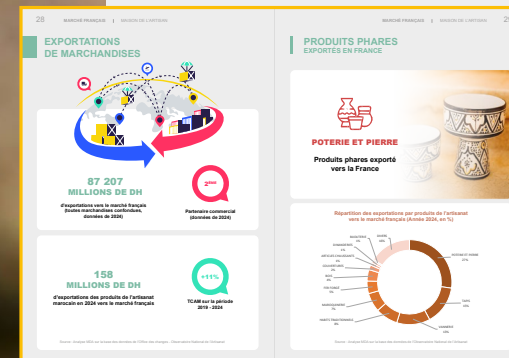
[Cliquez ici pour consulter les rapports de
Market Intelligence de l'artisanat](#)



ANALYSE DU FAIT-MAIN MAROCAIN A TRAVERS LE MONDE



ANALYSE DES PRINCIPALES TENDANCES



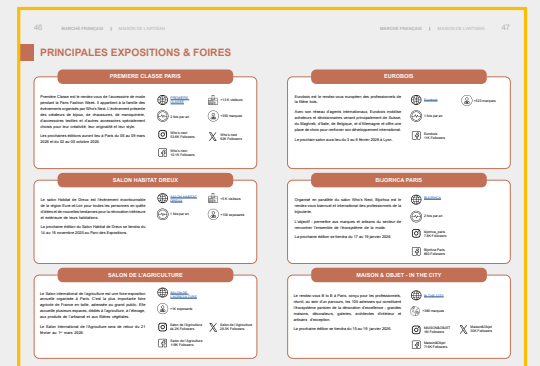
ANALYSE DES EXPORTATIONS



ANALYSE DES REVIEWS DES CONSOMMATEURS



ANALYSE DE LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS



RÉFÉRENCIEMENT DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'ARTISANAT

Dans une logique de modernisation de la gouvernance sectorielle et de renforcement de la compétitivité des opérateurs, la Maison de l'Artisan, a mis en place un dispositif de Market Intelligence dédié au secteur de l'artisanat. Ce dispositif constitue un outil stratégique d'aide à la décision permettant aux acteurs du secteur de mieux appréhender les évolutions des marchés, d'identifier les opportunités de développement et d'adapter leurs offres aux attentes des consommateurs.

Dans un contexte marqué par la progression continue des exportations de l'artisanat marocain et par l'essor du commerce électronique à l'échelle mondiale, ce dispositif fournit aux opérateurs des informations à forte valeur ajoutée sur les tendances de consommation, les marchés porteurs, les produits émergents, ainsi que les comportements d'achat.

Le dispositif repose sur une approche intégrée de veille digitale et sectorielle, structurée par marché et par filière produits. Il s'appuie notamment sur la plateforme de social listening Onclusive, permettant de collecter, analyser et exploiter les données issues des réseaux sociaux, des médias en ligne, des blogs spécialisés, des marketplaces internationales et de diverses sources numériques.

Les analyses produites permettent d'assurer un suivi régulier de l'empreinte digitale de l'artisanat marocain sur les principaux marchés cibles, notamment les États-Unis d'Amérique, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, etc. Elles offrent ainsi une meilleure compréhension de la perception du « fait main » marocain à l'international, des attentes des consommateurs et des tendances émergentes susceptibles d'influencer la demande.



Par ailleurs, le dispositif intègre une analyse qualitative des avis et évaluations publiés sur les principales plateformes de commercialisation en ligne, notamment Amazon Handmade, Etsy et d'autres marketplaces spécialisées. Cette analyse permet d'évaluer la satisfaction des consommateurs à partir d'achats vérifiés, d'identifier les facteurs de succès des produits artisanaux marocains et de mettre en évidence les axes d'amélioration susceptibles de renforcer leur compétitivité sur les marchés internationaux.

Au-delà de sa dimension de veille, le dispositif de Market Intelligence constitue aujourd'hui un véritable outil d'intelligence économique au service du secteur. Il contribue à l'orientation des actions de promotion, à l'identification de nouveaux relais de croissance et à l'amélioration de la prise de décision, dans un environnement commercial en constante évolution.

2^{ÈME} ÉDITION

DU RAPPORT DE NOTORIÉTÉ DE L'ARTISANAT MAROCAIN

Dans le cadre du dispositif de Market Intelligence, la Maison de l'Artisan a réalisé la deuxième édition du rapport annuel de notoriété digitale de l'artisanat marocain.

Ce rapport a pour objectif de mesurer la visibilité internationale du « fait main marocain », d'analyser les tendances de consommation et d'évaluer la perception des produits artisanaux marocains sur les principaux marchés cibles.

Les résultats de l'édition 2025 confirment la progression de la visibilité digitale de l'artisanat marocain à l'international. Sur plus de 5 millions de mentions relatives au « fait main » recensées à l'échelle mondiale, près de 171 000 concernent spécifiquement l'artisanat marocain, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2023.

L'analyse des contenus et des mentions en ligne consacrés à l'artisanat marocain met en évidence une forte concentration de l'attention digitale autour de quelques filières emblématiques, qui constituent de véritables vitrines du savoir-faire national.

Le zellige se distingue nettement en générant à lui seul 35,7 % des mentions recensées, confirmant son statut de produit phare et de référence de l'artisanat marocain sur les plateformes numériques.



Il est suivi par le tapis (10 %) et la poterie (8,6%), deux filières qui bénéficient également d'une présence significative dans les contenus publiés et partagés en ligne.

À elles seules, ces trois filières concentrent plus de la moitié des conversations digitales relatives à l'artisanat marocain, illustrant leur forte capacité à susciter l'intérêt des internautes, à alimenter la création de contenus et à renforcer le rayonnement du patrimoine artisanal marocain auprès des audiences nationales et internationales.



des avis publiés sur les principales plateformes de commercialisation en ligne



SATISFACTION GLOBALE



FRANCE

Premier marché en terme de mentions (43K)



Zellige

Premier produit en terme de mentions (58,3K)



Design

Principal facteur de satisfaction (24%)



BIJOUTERIE

Produit le plus apprécié avec une note moyenne de 4,9/5

DIFFUSION DE LA PRODUCTION DU DISPOSITIF DE MARKET INTELLIGENCE

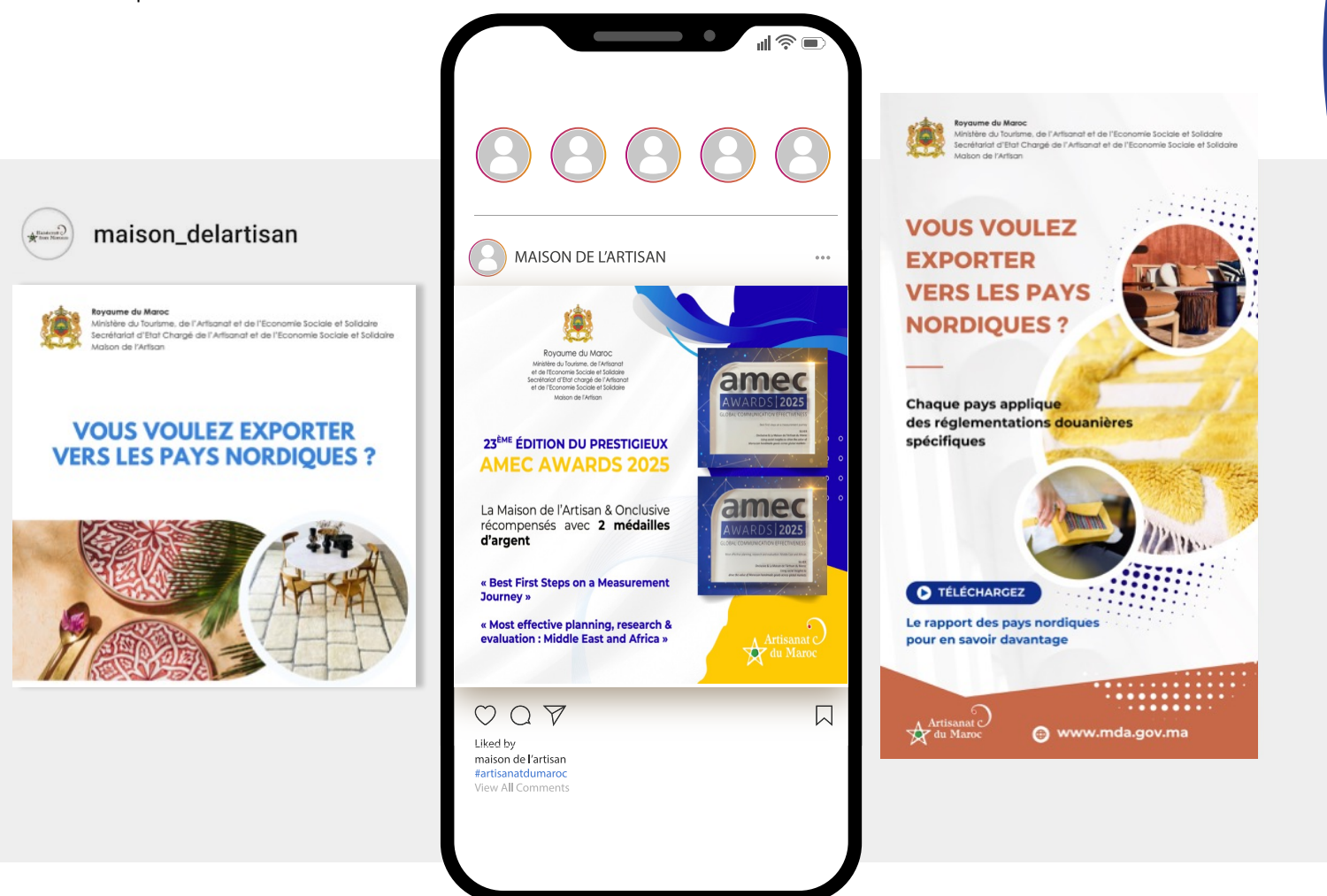


L'ensemble des analyses et rapports élaborés dans le cadre du dispositif du Market Intelligence sont publiés au niveau du site web de la Maison de l'Artisan.

Des campagnes d'e-mailing ont également été déployées lors de chaque publication afin de renforcer la diffusion des rapports auprès des professionnels du secteur et d'accroître l'accessibilité des informations stratégiques produites dans le cadre du dispositif.

Aussi, des infographies, capsules visuelles et contenus adaptés aux réseaux sociaux ont été élaborés et publiés sur les différents réseaux sociaux de la Maison de l'Artisan.

Les publications associées ont généré 34 237 interactions organiques, attestant de l'intérêt porté aux différents enseignements clés du dispositif.



SATISFACTION PAR RAPPORT AU DISPOSITIF DE MARKET INTELLIGENCE

2023 - 2025

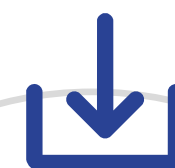
33

RAPPORTS PUBLIÉS



Taux de satisfaction

93%



+3000

téléchargements

+34 000

INTÉRACTIONS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX

LA MAISON DE L'ARTISAN RÉCOMPENSÉE

À LA 23^{ÈME} ÉDITION AUX PRESTIGIEUX AMEC AWARDS DE LONDRES

Le dispositif de Market intelligence du secteur de l'artisanat a été doublement récompensé aux prestigieux AMEC AWARDS à Londres avec deux médailles d'argent portant respectivement sur « Best First Steps on a Measurement Journey » qui récompense l'utilisation efficace de la mesure et de l'évaluation, et « Most Effective Planning, Research and Evaluation: Middle East and Africa » qui récompense les initiatives qui illustrent une utilisation optimale de la planification, de la recherche et de l'évaluation.

Cette double distinction internationale récompense un partenariat stratégique entre la Maison de l'Artisan et Onclusive (anciennement Digimind), un des leaders mondiaux des solutions d'intelligence médias et stratégique.

Cette reconnaissance internationale consacre l'excellence de la méthodologie, la pertinence ainsi que l'impact mesurable du dispositif de Market Intelligence du secteur de l'artisanat, conçu comme un levier stratégique d'appui à la compétitivité du secteur.

Il est à rappeler que, les AMEC AWARDS, organisés par l'International Association for Measurement and Evaluation of Communication, constituent une référence mondiale dans le domaine de la mesure et de l'évaluation de l'efficacité de la communication.

Ces prix, qui en sont à leur vingt-troisième édition, mobilisent un réseau de plus de 200 membres issus de 86 pays, regroupant les principales organisations et experts spécialisés dans l'évaluation des médias et la recherche en communication au niveau international.



Médaille 1

Best First Steps on
a Measurement Journey

Médaille 2

Most Effective Planning,
Research and Evaluation
Middle East and Africa

B. LA CARTE INTERCATIVE DES EVENEMENTS PROMOTIONNELS AYANT UN INTÉRÊT POUR L'ARTISANAT

+237
**ÉVÉNEMENTS
RÉFÉRENCÉS**

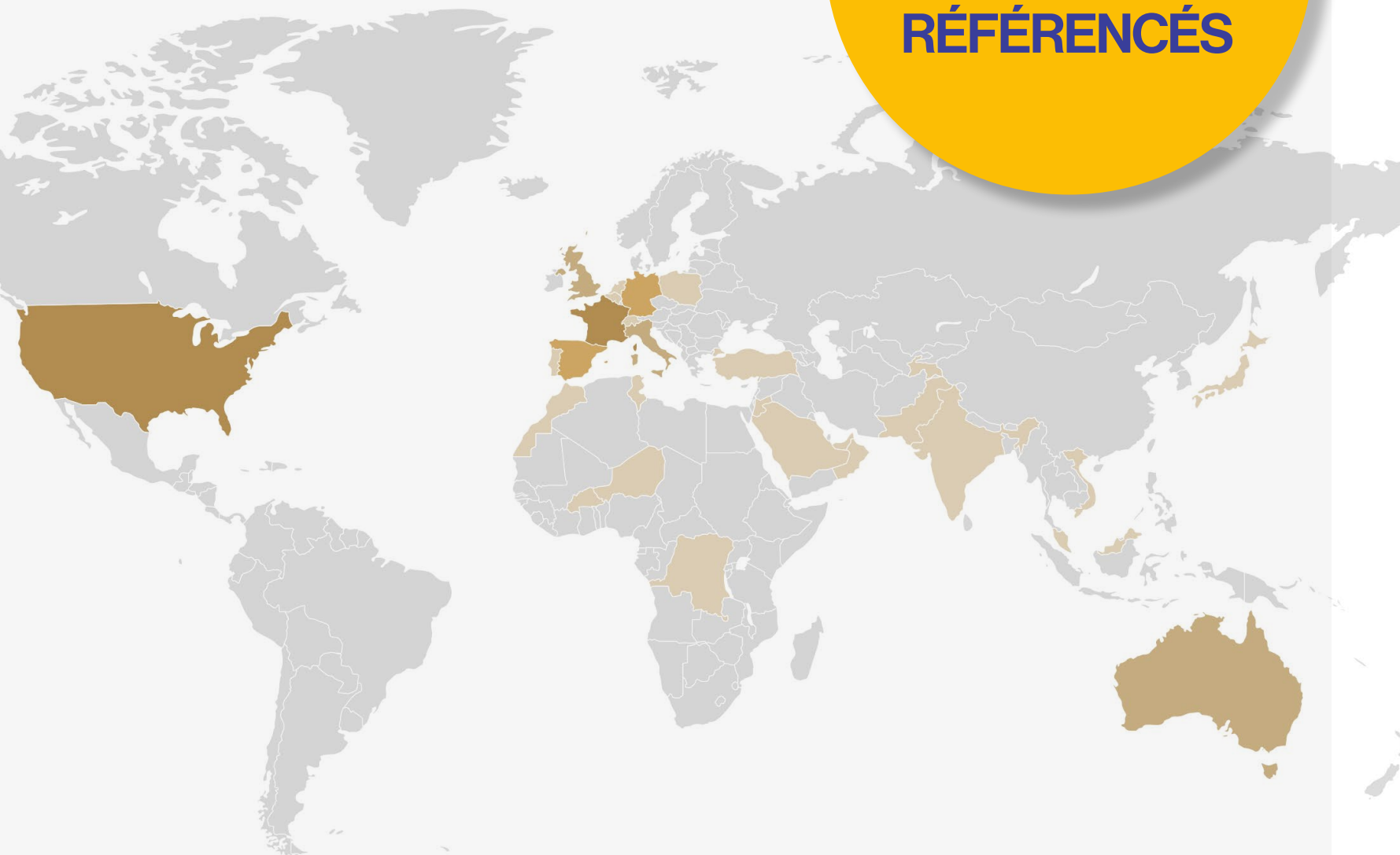
Au titre de l'exercice 2025, la Maison de l'Artisan a finalisé le développement de la carte interactive des événements de l'artisanat, en tant qu'outil structurant dédié à l'amélioration de la visibilité et de l'accès à l'information relative aux opportunités de promotion commerciale.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des actions déployées pour renforcer l'accompagnement des opérateurs du secteur, en mettant à leur disposition un dispositif digital centralisé, intuitif et régulièrement actualisé, couvrant les principaux événements à fort potentiel, tant au niveau national qu'international.

Cette carte permet aux artisans d'accéder à une information qualifiée et directement exploitable pour optimiser la planification de leur participation aux salons et manifestations professionnelles.

Elle intègre notamment un agenda actualisé des événements inscrits par la Maison de l'Artisan, une cartographie interactive facilitant la localisation des manifestations, ainsi qu'une mise en avant des événements programmés pour le mois en cours.

Par ailleurs, l'outil propose un système de filtrage avancé (par pays, type de produit, période, nature de l'événement, affluence estimée, etc.), permettant une navigation ciblée et adaptée aux besoins spécifiques des utilisateurs, et contribuant ainsi à l'orientation des démarches de prospection et de développement commercial.



Accéder à la carte interactive

<https://mda.gov.ma/fr/accueil-carte-interactive/>

C. BAROMÈTRE “EXPO'TREND” DES EXPORTATIONS

DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MAROCAIN



30

Répondants

4

Éditions
en 2025

30%

Part du Chiffre d'Affaires
du total des exportations
en 2024

EXPO'TREND

PREMIER BAROMÈTRE DES EXPORTATIONS DU SECTEUR DE L'ARTISANAT MAROCAIN



Dans le cadre du déploiement du nouveau système d'information statistique de la Maison de l'Artisan, le baromètre des exportations de l'artisanat marocain «Expo'Trend» a été mis en place afin de suivre et d'analyser les principales tendances des exportations du secteur. Élaboré sur une base trimestrielle,

Ce dispositif permet de mesurer l'évolution de l'activité exportatrice et d'identifier les dynamiques du marché. Les résultats du baromètre sont produits à partir d'enquêtes menées auprès d'un panel de 30 exportateurs de produits de l'artisanat inscrits au [Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat «RLEPA»](#).

4 éditions du Baromètre ont été élaborés au titre de l'année 2025. Les données et informations recueillies auprès des participants au Baromètre ont permis d'apporter un éclairage qualitatif essentiel à la compréhension des évolutions observées au niveau des performances à l'exportation des produits de l'artisanat marocain.

Au-delà de l'analyse des résultats enregistrés, ces retours ont contribué à identifier les principaux facteurs explicatifs des tendances constatées, qu'ils soient liés à l'évolution de la demande, aux conditions d'accès aux marchés, aux comportements des acheteurs ou encore aux contraintes rencontrées par les opérateurs.

Par ailleurs, la richesse des informations remontées a permis de mettre en évidence les signaux émergents, les attentes des marchés ainsi que les mutations susceptibles d'influencer l'évolution future du secteur. Le Baromètre constitue ainsi un outil privilégié d'anticipation, offrant une lecture prospective des dynamiques de marché et des opportunités de développement à moyen terme.



7 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	☐	☐	☐
Angleterre	☐	☐	☐
Australie	☐	☐	☐
Belgique	☐	☐	☐
Canada	☐	☐	☐
Espagne	☐	☐	☐
Etats-Unis d'Amérique	☐	☐	☐
France	☐	☐	☐
Hollande	☐	☐	☐
Italie	☐	☐	☐
Japon	☐	☐	☐

8 - Au delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les principaux marchés extérieurs auprès desquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

Votre réponse

9 - Quels sont, selon vous, les principaux facteurs explicatifs de cette tendance prévisionnelle courant le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

Votre réponse

10 - Globalement, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

☐ Tendance haussière
☐ Tendance baissière
☐ Stagnation

11 - Pour chacun de vos marchés cibles, quelles sont vos prévisions pour le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

	Tendance haussière	Tendance baissière	Stagnation
Allemagne	☐	☐	☐
Angleterre	☐	☐	☐
Australie	☐	☐	☐
Belgique	☐	☐	☐
Canada	☐	☐	☐

12 - Au delà des marchés sus-mentionnés, quels sont les autres marchés extérieurs vers lesquels vous comptez effectuer des opérations d'exportation ? Et quelle est la tendance prévue ?

Votre réponse

13 - Quels sont, selon vous, les principaux facteurs explicatifs de cette tendance prévisionnelle courant le deuxième trimestre de l'année 2024 ?

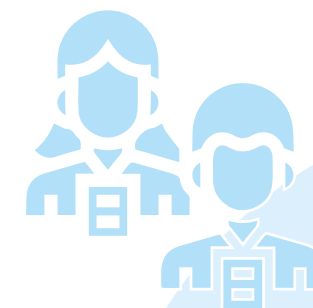
Votre réponse

Retour Envoyer Page 3 sur 3

PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

CHIFFRE CLÉS 2025

- PROGRAMME D'EXCELLENCE POUR LES FILIÈRES « TAPIS »
ET « POTERIE & CÉRAMIQUE »
- PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS
- PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES AGRÉGATEURS



115

Bénéficiaires

Représentant les 12 régions

2^{ème} Édition

3

PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS



2. PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS

La stratégie de développement de la Maison de l'Artisan s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de structuration du secteur de l'artisanat, en cohérence avec les orientations nationales en matière de développement économique et social.

Elle repose sur une vision intégrée visant à renforcer la performance globale de l'institution et à améliorer l'impact de ses interventions auprès des acteurs du secteur.

Cette stratégie privilégie une approche globale articulée autour de la consolidation des dispositifs d'appui, de la valorisation des savoir-faire artisanaux et de l'amélioration des mécanismes d'accompagnement des artisans, des coopératives et des entreprises du secteur.

Elle vise également à renforcer l'attractivité des métiers de l'artisanat et à soutenir la montée en compétence des acteurs, dans une logique de création de valeur durable.

Déployée dans une logique participative, la stratégie de la Maison de l'Artisan s'appuie sur la coordination avec les différents partenaires institutionnels et professionnels, afin d'assurer une meilleure cohérence des actions et une convergence des efforts autour des priorités du secteur.

Dans ce cadre, la Maison de l'Artisan met en œuvre des programmes structurants orientés vers le développement des capacités des acteurs, l'amélioration de leur compétitivité et la promotion de leurs produits sur les marchés nationaux et internationaux.

Ces actions contribuent à renforcer la visibilité du secteur, à soutenir sa transformation et à améliorer durablement ses performances économiques et commerciales.



PROGRAMME D'EXCELLENCE

Le Programme d'Excellence a pour objectif de favoriser le développement des filières de l'artisanat, notamment à travers les éléments ci-après :

1

Structuration des opérateurs et émergence d'acteurs locomotives reconnus.

2

Modernisation, transformation des unités de production et amélioration de leur performance opérationnelle.

3

Augmentation du chiffre d'affaires des bénéficiaires du programme.

4

Augmentation du volume des exportations.

5

Maillage entre les unités de production et les autres intervenants de leur écosystème (fournisseurs de matières premières, designers, institutions de recherche et développement, structures de formation, etc.).

6

Dissémination accélérée des principes d'excellence vers l'ensemble de l'écosystème, à travers les opérateurs bénéficiaires et les experts mobilisés.

7

Amélioration de la production tant au niveau des procédés que des outillages et machines utilisés.



Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme

<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DEXCELLENCE.pdf>



PROGRAMME d'Accompagnement des Exportateurs

Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs vise à promouvoir les exportations du secteur de l'artisanat, notamment à travers un accompagnement « end to end » des exportateurs. Il propose 18 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'export. Ces services sont articulés autour de 2 principaux axes :

AXE 1

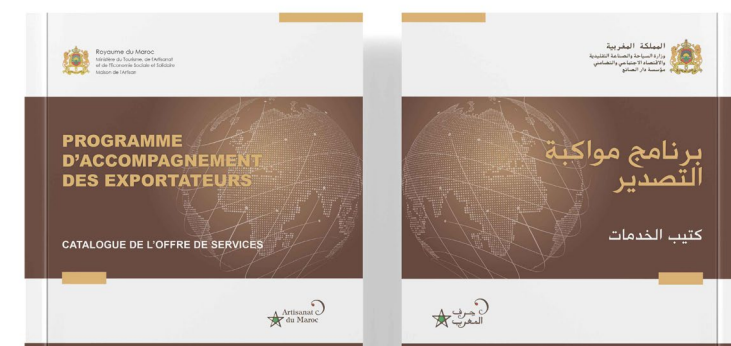
Préparation à l'export

- Information / Sensibilisation
- Accès aux données
- Appui technique et logistique
- Appui à la protection de la propriété intellectuelle

AXE 2

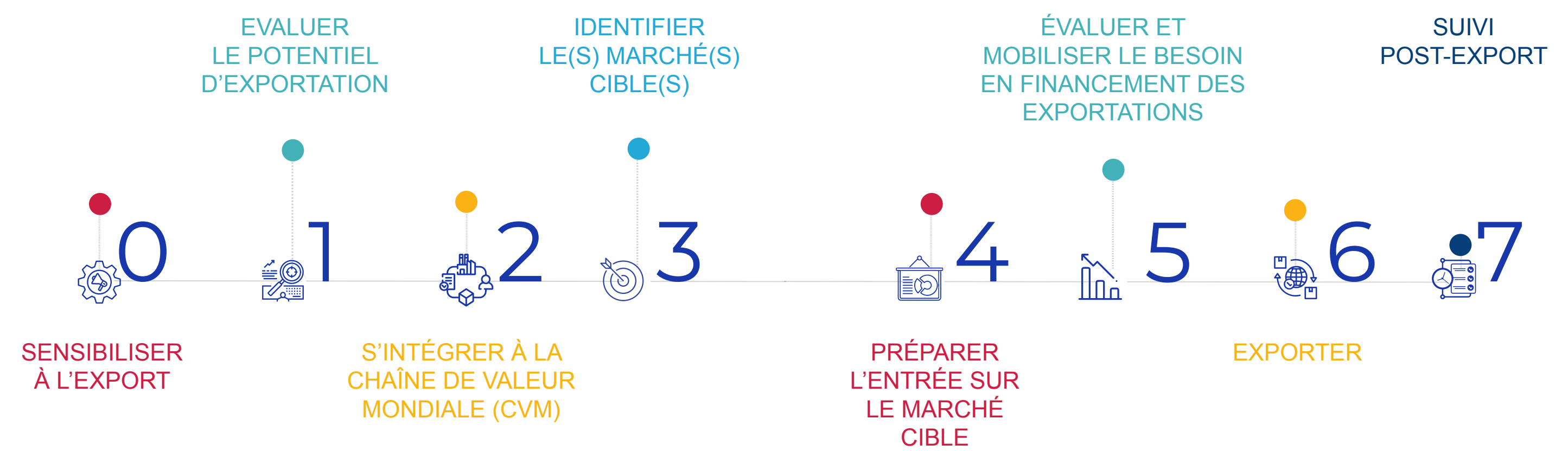
Go to Market

- Formation
- Appui à l'adhésion aux Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export
- Veille stratégique
- Participation aux foires et salons



Pour plus d'informations, consultez le catalogue du Programme
<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNEMENT-DES-EXPORTATEURS.pdf>

Les services du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'articulent autour des 7 principales étapes du parcours des exportateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :



La mise en place du Programme d'Accompagnement des Exportateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des exportateurs du secteur. Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, transporteurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Exportateurs

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan au niveau international.
- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.

- Participation à un sourcing tour à l'international (format B2B).
- Prise en charge des frais de la première année d'adhésion à une association professionnelle d'accompagnement à l'export permettant de bénéficier d'un certain nombre de services gratuitement ou à des conditions préférentielles. Il s'agit notamment de :
 - Le référencement sur une vitrine virtuelle promotionnelle.
 - L'accès à des parcours de formation gratuitement ou à des tarifs préférentiels.
 - L'accompagnement à l'identification des prospects, préparation et qualification de bases de données de prospects, organisation de programmes de rendez-vous, organisation d'actions promotionnelles à l'international, etc.

- L'accès à des informations favorisant la prise de décision portant notamment sur les marchés internationaux, le commerce extérieur et les accords de libres échanges.
- Accompagnement par un cabinet de conseil pour l'élaboration d'une stratégie «sur mesure» pour favoriser l'accès aux marchés extérieurs et le développement à l'international.
- Accès à un Programme de formation «Gestionnaire Export Confirmé» portant sur les techniques du classement douanier, les règles de détermination de l'origine, les Régimes Economiques en Douane (RED) et le statut d'Opérateur Economique Agréé (OEA).
- Formation portant sur la « Décarbonation et énergie propre » notamment en ce qui concerne les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Union Européenne pour les exportations marocaines.

- Assistance technique « sur mesure » pour favoriser la transformation digitale.
- Accès à un dispositif avancé de veille stratégique et concurrentielle.
- Accès à des données « sur mesure » portant sur les marchés ou les filières de l'artisanat marocain.
- Accompagnement pour la certification et la labélisation des produits.



PROGRAMME d'Accompagnement des Agrégateurs

Le Programme d'Accompagnement des Agrégateurs de l'artisanat propose 12 services couvrant l'ensemble des étapes du parcours-type d'agrégation. Ces services sont articulés autour de 2 axes :

AXE 1

Préparation à l'agrégation

- Formation
- Construction du réseau d'agrégation
- Appui à l'accès au financement

AXE 2

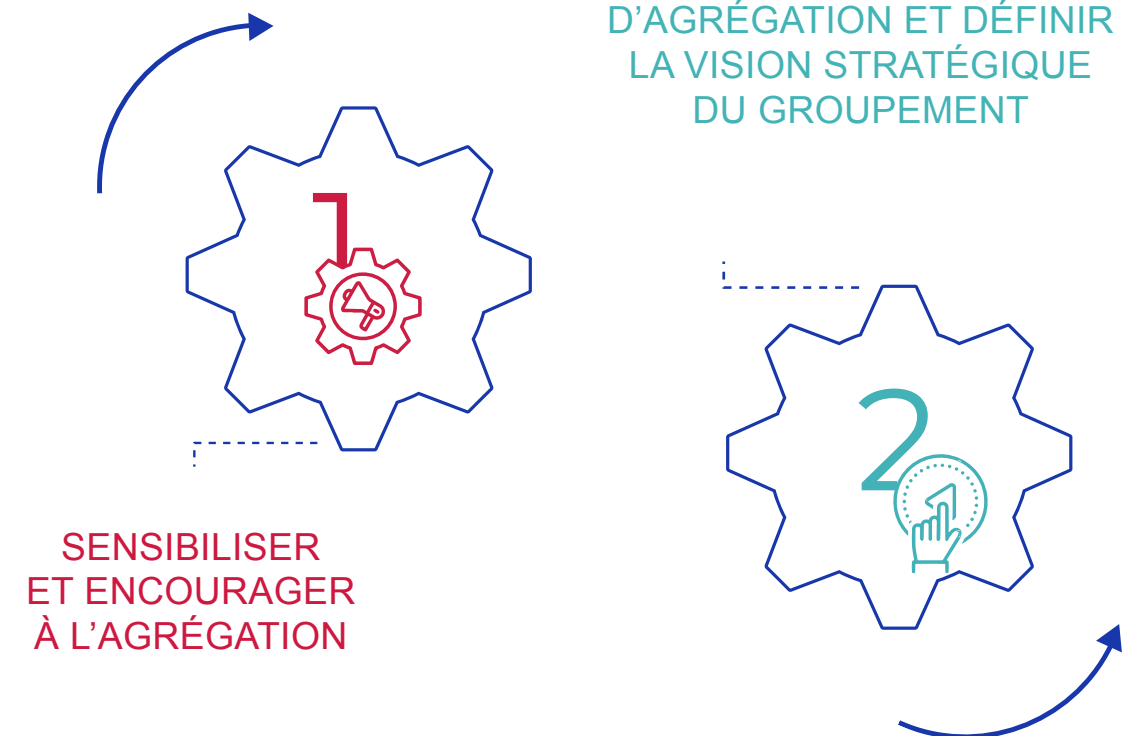
Pilotage et développement du projet d'agrégation

- Approvisionnement
- Appui à l'accès au financement
- Appui technique et logistique
- Participation aux foires et salons

- Agrégation : Toute forme d'organisation fondée sur le regroupement volontaire d'acteurs dénommés « agrégés » par un « agrégateur » autour d'un projet d'agrégation (ex: Coopérative, Groupement de Coopératives, Groupement d'Intérêt Économique (GIE), Cluster, etc.).
- Agrégateur de production : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement coopératives, GIE, Entreprise, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer les capacités de production du groupement.
- Agrégateur de commercialisation : Tout agrégateur (Coopérative, Groupement de coopératives, GIE, Entreprise, Concept Store, Plateforme Digitale, etc.) regroupant des agrégés afin de renforcer la force de vente du groupement sur le marché national et/ou international.



Pour plus d'informations, consultez le catalogue des services du Programme
<https://mda.gov.ma/wp-content/uploads/2023/12/CATALOGUE-DU-PROGRAMME-DACCOMPAGNE-MENT-DES-AGREGATEURS.pdf>



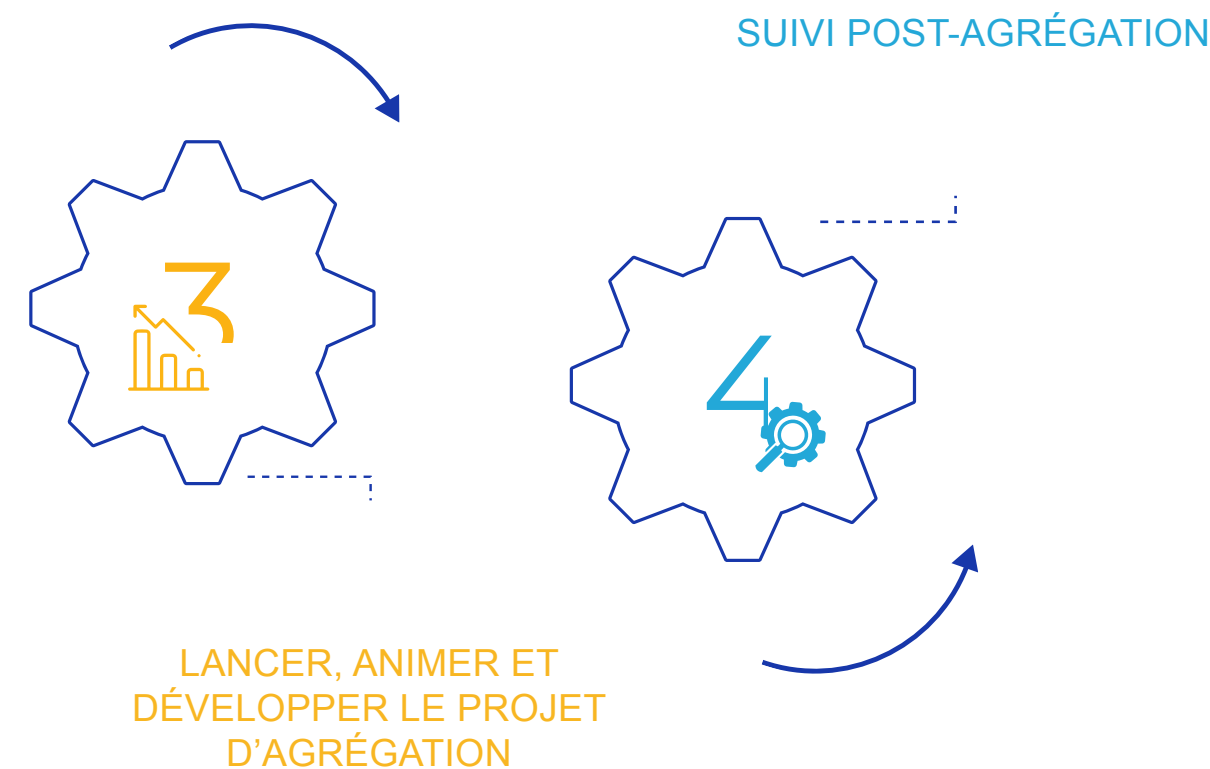
Les services du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'articulent autour des 4 principales étapes du parcours des agrégateurs comme stipulé dans le schéma ci-après :

La mise en place du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs s'appuie notamment sur un réseau de partenaires qui se mobilisent pour l'amélioration de la compétitivité des acteurs du secteur et le développement de la production.

Il s'agit de partenaires de la sphère publique et privée (établissements publics, associations, experts, apporteurs d'affaires, investisseurs, etc.).

Offre de service du Programme d'Accompagnement des Agrégateurs

- Participation aux actions promotionnelles organisées par la Maison de l'Artisan aux niveaux national ou international.
- Réseautage et mise en relation avec des designers, fournisseurs, prescripteurs, investisseurs, donneurs d'ordre, bailleurs de fonds, etc.
- Participation aux rencontres B2B.
- Accompagnement par un cabinet de conseil pour l'élaboration d'une stratégie «sur mesure» pour favoriser le développement de la production et/ ou de la commercialisation.



- Assistance technique pour favoriser l'accès au financement.
- Accompagnement technique pour favoriser la digitalisation.
- Formation portant sur les techniques de montage et de pilotage de projets d'agrégation dans le secteur de l'artisanat.
- Accès à des données «sur mesure» portant sur les marchés et les produits de l'artisanat.





“ LANCEMENT EFFECTIF DU
DÉPLOIEMENT DES SERVICES DU
2^{ÈME} ÉDITION DES PROGRAMMES
D'ACCOMPAGNEMENT DES
ACTEURS

2025
13 JUIN 2025



BILAN DES RÉALISATIONS

L'année 2025 a constitué une étape importante dans le déploiement des programmes d'accompagnement de la Maison de l'Artisan, en cohérence avec les enjeux de développement du secteur de l'artisanat.

Les actions engagées ont porté principalement sur le renforcement de la compétitivité des acteurs du secteur, l'amélioration de leur accès aux marchés ainsi que la structuration de l'écosystème artisanal à travers des mécanismes d'accompagnement intégrés et des partenariats stratégiques.

À travers les différents dispositifs mis en œuvre, la Maison de l'Artisan a poursuivi ses efforts visant à soutenir la montée en gamme du secteur, à encourager l'innovation et à favoriser l'adaptation de l'offre artisanale aux exigences des marchés nationaux et internationaux.



Ainsi, environ 500 candidatures ont été traitées dans le cadre des programmes d'accompagnement, dont 67 unités sélectionnées pour le Programme d'Excellence, 40 unités pour le Programme d'Accompagnement des exportateurs et 84 unités présélectionnées dans le cadre du Programme d'Agrégation.

Cette dynamique traduit l'intérêt croissant des opérateurs du secteur pour les mécanismes d'appui déployés par la Maison de l'Artisan.

Les programmes mis en œuvre ont concerné l'ensemble des catégories d'acteurs du secteur, notamment les entreprises, les coopératives, les auto-entrepreneurs ainsi que les artisans individuels, avec une couverture territoriale étendue à l'ensemble des régions du Royaume.



a. Programme d'Excellence

Le Programme d'Excellence vise à renforcer la compétitivité et la modernisation des unités de production relevant des filières « Tapis » et « Poterie & Céramique », à travers un accompagnement technique, managérial et créatif permettant d'améliorer la qualité des produits et de favoriser leur alignement avec les standards internationaux en matière de design, d'innovation et de performance.

Au titre de l'année 2025, le programme a bénéficié à 67 artisans et unités de production dans le cadre d'un parcours d'accompagnement intensif s'étalant sur près de sept mois. L'ensemble des composantes prévues dans le cadre du programme a enregistré un taux de réalisation de 100%.

BILAN DES RÉALISATIONS

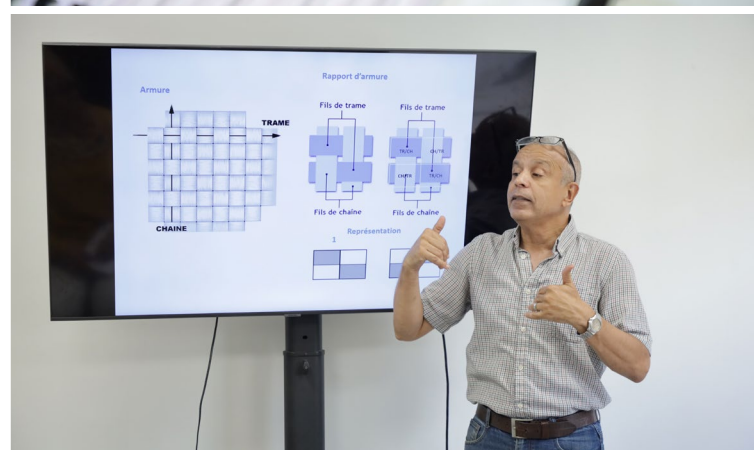
PROGRAMME D'EXCELLENCE POUR LA FILIÈRE DU « TAPIS »

Concernant la filière du Tapis, les actions réalisées ont porté sur le renforcement des compétences techniques et créatives à travers des formations spécialisées et des ateliers en art et design organisés en partenariat avec :

- L'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P)
- L'Académie des Arts Traditionnels (AAT)
- Le Centre Technique du Textile et de l'Habillement (CTTH)

Le programme a également intégré des actions de développement des compétences managériales, de certification et de recherche & développement, notamment en partenariat avec l'Association Label STEP.

Par ailleurs, 13 unités ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé sur mesure.



COLLABORATION INTERNATIONALE AVEC UN DESIGNER DE RENOM

La filière du tapis a également bénéficié de la mise en œuvre d'un projet de cocréation associant des artisans marocains à un designer international de renom. Cette initiative visait à adapter l'offre aux nouvelles tendances de la demande internationale et à renforcer le positionnement du tapis marocain sur des segments à forte valeur ajoutée, tout en préservant son authenticité et son identité culturelle.

À travers cette démarche, le design a été mobilisé comme un levier de valorisation du savoir-faire artisanal marocain, permettant de revisiter certains codes esthétiques afin de mieux répondre aux attentes des marchés internationaux sans altérer l'essence du produit.

Fondée sur les techniques de tissage, les motifs et les traditions transmis de génération en génération, cette collaboration a contribué à mettre en lumière la richesse du patrimoine artisanal national tout en favorisant le développement d'une offre innovante, différenciante et en phase avec les évolutions des marchés. Ce projet a permis de renforcer les capacités créatives des artisans et de promouvoir une approche conciliant préservation du patrimoine, innovation et compétitivité à l'international.



PROJET DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)

PROJET DE CONCEPTION D'UN PROTOTYPE DU MÉTIER À TISSER

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de la productivité des artisans de la filière tapis, un projet de conception d'un prototype de métier à tisser a été réalisé selon une démarche de co-construction associant étroitement les artisans et les équipes techniques du projet.

Ce projet a été structuré autour de plusieurs étapes successives. Il a débuté par la programmation d'ateliers avec les artisans afin de recueillir leurs besoins et d'identifier les principales contraintes rencontrées dans l'utilisation des métiers à tisser traditionnels. Cette phase a été suivie d'un travail de recherche et développement portant sur l'analyse des exigences fonctionnelles, l'étude des caractéristiques techniques ainsi que la sélection des matériaux et composants adaptés.

Sur la base des résultats de cette analyse, il a été procédé à la conception de la structure mécanique et des systèmes électriques du futur équipement, puis au lancement des opérations d'approvisionnement des différentes composantes mécaniques et électroniques nécessaires à sa fabrication.

La phase de réalisation a ensuite porté sur le montage du prototype, incluant l'assemblage du châssis, des rouleaux, des moteurs et des systèmes de commande, ainsi que la réalisation des premiers essais techniques. Une série de tests et de validations a par la suite été conduite afin de vérifier la conformité des performances attendues et d'évaluer le fonctionnement des différents composants.

Des ateliers de démonstration et de test ont également été organisés auprès des artisans afin de recueillir leurs retours d'expérience et leurs appréciations sur le prototype développé. Le projet s'est achevé par la livraison du prototype accompagnée d'un rapport détaillant les résultats des essais réalisés, les performances observées et les recommandations d'amélioration.

Cette réalisation constitue une avancée significative pour la modernisation de la filière tapis. Elle contribue à améliorer l'ergonomie des postes de travail, à renforcer la productivité des artisans et à favoriser l'intégration de solutions techniques adaptées aux réalités du terrain. Les retours positifs exprimés par les artisans lors des phases de test confirment la pertinence de l'approche participative adoptée et ouvrent la voie à une éventuelle généralisation de cette innovation au bénéfice de la profession.



**PROGRAMME
D'EXCELLENCE POUR LA
FILIÈRE DU « POTERIE ET
CÉRAMIQUE »**

La filière « Poterie & Céramique » a bénéficié de la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement intégré couvrant les dimensions techniques, managériales, artistiques ainsi que les aspects liés à l'hygiène, à la santé, à la sécurité et à la conformité aux normes.

Déployé en partenariat avec l'UM6P, l'AAT et le Faenza Art Ceramic Center, ce programme a visé à renforcer les capacités des opérateurs de la filière à travers un dispositif d'accompagnement adapté à leurs besoins et aux enjeux de développement du secteur. Dans ce cadre, 20 unités ont bénéficié d'un accompagnement spécifique et personnalisé en 2025.

Une attention particulière a été accordée aux enjeux d'hygiène, de santé et de sécurité, désormais au cœur des exigences de compétitivité et d'accès aux marchés, notamment internationaux.

L'intégration de cette composante a permis de promouvoir les bonnes pratiques de production, la sécurité des matériaux utilisés ainsi que l'amélioration des conditions de travail au sein des ateliers.

Au-delà du renforcement des compétences techniques et de gestion, cet accompagnement a contribué à promouvoir l'innovation, la qualité des produits et l'adoption de standards conformes aux attentes des marchés.

Le déploiement du programme a reposé sur une forte mobilisation des partenaires académiques et techniques, garantissant un encadrement de proximité, la continuité des actions de formation et un suivi régulier tout au long de l'année.



PROJET DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (R&D)

PROJET DE DÉVELOPPEMENT DES ÉMAUX LOCAUX POUR LA POTERIE ET CÉRAMIQUE

Ce projet vise le développement d'une technique d'émaillage adaptée aux argiles marocaines, dans une logique d'amélioration de la qualité des productions, de réduction de la dépendance aux intrants importés et de valorisation des ressources locales, à travers la création d'une signature chromatique marocaine.

Par ailleurs, le projet a été conduit à son terme à travers plusieurs étapes structurées, comprenant le recueil et l'analyse des besoins ainsi que l'étude des matières premières, suivis des analyses en laboratoire et du développement des formulations d'émaux. Une phase de tests en ateliers a ensuite été réalisée, permettant d'ajuster les formulations et de maîtriser les nuances de couleur en conditions réelles de cuisson, en étroite collaboration avec les artisans.

Ce travail contribue à la montée en gamme de la production céramique ainsi qu'à l'amélioration de la compétitivité des artisans, notamment grâce à une meilleure maîtrise des coûts des intrants et au développement d'une identité esthétique locale.



SATISFACTION DES ARTISANS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME D'EXCELLENCE

FILIÈRES "TAPIS" & "POTERIE ET CÉRAMIQUE"

2025



COMPÉTENCES DES FORMATEURS

97%

Filière de tapis

99%

Filière poterie
et céramique



ORGANISATION LOGISTIQUE ET OPÉRATIONNELLE DES FORMATIONS

92%

Filière de tapis

82%

Filière poterie et céramique



CONTENU DES FORMATIONS

97%

Filière de tapis

90%

Filière poterie
et céramique



b. Programme d'accompagnement des exportateurs

Ce programme vise à doter les opérations de l'artisanat des outils nécessaires à la conquête des marchés étrangers, à travers une panoplie de services déployés en partenariat avec des acteurs de référence. Au cours du deuxième semestre 2025, 40 unités ont bénéficié d'un accompagnement structuré couvrant les procédures de dédouanement, le transport et la logistique, la qualité ainsi que la commercialisation.

Dans ce cadre, une convention de partenariat stratégique a été signée avec l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC), portant sur des sessions de formation à la protection de la propriété intellectuelle et une contribution financière destinée à encourager les artisans à enregistrer leurs créations et innovations aux niveaux national et international.

Cet accord constitue un levier fondamental pour sécuriser le patrimoine immatériel de l'artisanat marocain contre les risques d'imitation et de contrefaçon sur les marchés extérieurs.

Par ailleurs, une caravane nationale de sensibilisation portant sur le Pacte du commerce extérieur et la Charte d'Investissement TPME a été menée entre le 12 septembre et le 15 novembre 2025.

L'objectif a été de présenter deux dispositifs d'appui financier et technique mis en place pour l'élargissement de la base des exportateurs à travers le dispositif « Power Export » et l'incitation à l'investissement destiné aux TPME par la nouvelle charte à l'investissement.



Les ateliers de la caravane ont porté sur les thématiques suivantes :

1. Pacte du Commerce Extérieur (2025-2027) : Présentation du programme «Power Export» et des autres mécanismes prévus dans le cadre du pacte ;

2. Charte d'Investissement TPME : Information sur les mesures d'incitation à l'investissement sous forme de primes à l'emploi stable, les primes territoriales et la prime sectorielle pour les activités prioritaires.

La mobilisation active des acteurs lors de cette caravane (près de 700 participants) démontre l'intéressement des opérateurs de l'artisanat pour les dispositifs de soutien à l'internationalisation et à l'investissement.

Le quatrième trimestre 2025 a également marqué le lancement d'une assistance technique dédiée à l'accompagnement des exportateurs artisanaux dans le cadre du dispositif Power Export, en vue d'améliorer leur accès aux marchés internationaux à travers un cadre d'appui intégré, simplifié et adapté à leurs besoins spécifiques.

c. Programme d'Accompagnement des Agrégateurs

L'agrégation est une réponse structurelle à la fragmentation du secteur et présente une opportunité pour les unités de taille moyenne pour la mutualisation sur l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur.

Ce programme vise à faire évoluer le secteur d'un environnement caractérisé par une production limitée et un accès encore contraint aux marchés vers un cadre plus structuré, favorisant les économies d'échelle, la coopération entre acteurs et la montée en compétence collective.

Sa mise en œuvre repose sur l'accompagnement de deux projets pilotes d'agrégation, construits autour des activités des 84 unités présélectionnées.

La création de ces projets d'agrégation contribue également à faciliter la transition de l'informel vers le formel, tout en favorisant l'innovation, la diversification et l'adaptation des produits aux exigences du marché.

Sur la base de l'analyse des caractéristiques des unités concernées et des enseignements issus du benchmark national et international, un modèle d'opérationnalisation a été élaboré afin de structurer les différentes phases du projet.

Celles-ci portent sur la construction du réseau, à travers l'identification de l'agrégateur et des agrégés, la phase de pilotage incluant l'élaboration des business plans et la réalisation d'une première commande groupée, ainsi que la phase de capitalisation, consacrée à la production d'un guide pratique de l'agrégation.



COOPERATION & PARTENARIAT

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes d'appui et de la consolidation de la dynamique de modernisation du secteur, la Maison de l'Artisan a poursuivi, durant l'année 2025, le renforcement de son réseau de coopération et de partenariat avec plusieurs institutions nationales et internationales intervenant dans les domaines de la promotion économique, de la transformation digitale, de la préservation du patrimoine, de l'accompagnement des artisans et du développement territorial.

Ainsi, plusieurs Conventions de Partenariat et Mémoires d'Entente ont été signés avec des acteurs institutionnels et professionnels de référence, en vue d'accompagner les différents chantiers stratégiques du secteur de l'artisanat et de renforcer les mécanismes d'appui destinés aux acteurs de l'artisanat.

Ces conventions et contrats de partenariat visent :

- Le développement de l'artisanat et la préservation des métiers menacés de disparition, notamment ceux liés à l'arganier et aux instruments de musique gnaoua ;



- La promotion des exportations du secteur de l'artisanat et l'amélioration de l'accès des opérateurs aux marchés internationaux ;
- La transformation digitale du secteur de l'artisanat marocain et l'accompagnement des projets de digitalisation ;
- La protection de la propriété industrielle et commerciale des créations artisanales marocaines ;
- La création d'espaces dédiés à la valorisation des métiers d'art et au développement d'infrastructures culturelles et artisanales, notamment à travers le projet « Oasis des arts de l'artisanat » à Marrakech ;
- L'accompagnement des chantiers structurants relatifs à la carte professionnelle de l'artisan, à la digitalisation des Chambres d'Artisanat, au développement des infrastructures ainsi qu'au déploiement des programmes d'appui aux artisans ;
- L'appui aux manifestations régionales dédiées à la promotion de l'artisanat, particulièrement dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra ;
- La préservation et la valorisation du patrimoine artisanal marocain à l'international, notamment à travers la préservation du Pavillon Hassan II à Séville ;
- Le développement de programmes communs visant l'amélioration des conditions de production des coopératives féminines, le renforcement de leurs capacités de commercialisation ainsi que leur accès aux marchés étrangers.



Signature d'une convention de partenariat portant sur le développement de l'artisanat, la préservation des métiers menacés de disparition et la promotion des activités artisanales à l'échelle régionale relatives à l'arganier et aux instruments de musique gnaoua, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- La Maison de l'Artisan;
- L'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier (ANDZOA);
- L'Association Essaouira-Mogador.

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance et de la coordination institutionnelle du secteur de l'artisanat, une convention-cadre tripartite a été signée le 13 février 2025 entre le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, la Maison de l'Artisan et les Chambres d'Artisanat, couvrant la période 2025-2027. Cette convention vise à consolider la coopération entre les parties prenantes, à promouvoir la conception, le financement et la mise en œuvre de programmes conjoints de développement du secteur, ainsi qu'à renforcer la compétitivité globale de l'artisanat marocain.

Dans ce cadre, le partenariat avec les Chambres de l'Artisanat a permis de générer une dynamique significative sur le terrain, à travers l'organisation d'un ensemble d'événements et de foires commerciales destinés à la promotion des produits de l'artisanat, tant auprès du consommateur national que des touristes de plus en plus nombreux à visiter le Maroc.

Au titre de l'année 2025, cette activité événementielle s'est traduite par la tenue de 25 manifestations ayant mobilisé un total de 1 649 bénéficiaires. La répartition régionale met en évidence une couverture territoriale différenciée, marquée par une concentration de l'activité dans les régions du Sud et du Centre, notamment Souss-Massa, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun, Dakhla-Oued Ed-Dahab et Laâyoune-Sakia El Hamra, qui concentrent la majorité des événements organisés ainsi que des bénéficiaires concernés.



Signature d'une convention-cadre tripartite a été signée entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- La Maison de l'Artisan;
- Les chambres régionales de l'artisanat.



25
Manifestations

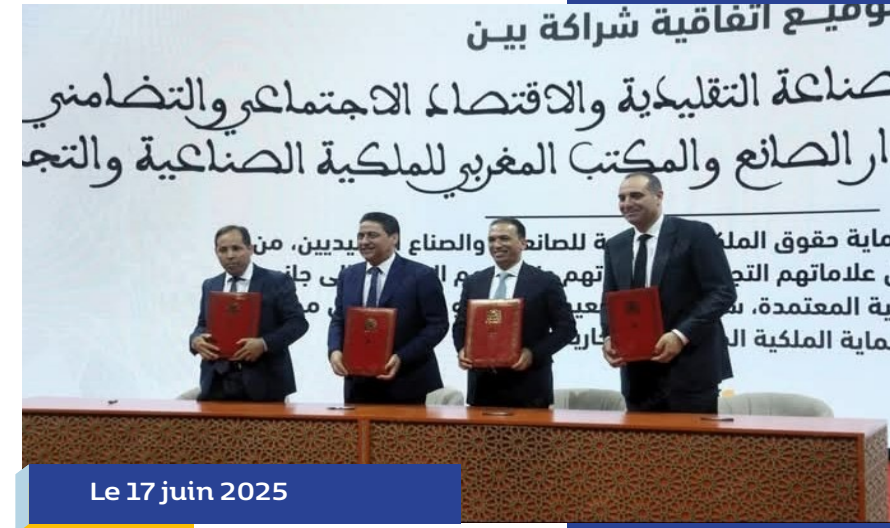


1 649
Bénéficiaires



Signature du Mémorandum d'Entente (MoU) pour la transformation digitale du secteur de l'artisanat marocain, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- La Maison de l'Artisan;
- Le Groupe Banque Centrale Populaire;
- Mastercard;
- Maroc Traitement de Transaction (M2T).



Signature de la convention de partenariat relatif à la promotion et l'accompagnement des acteurs pour la protection de la propriété industrielle et commerciale dans le secteur de l'artisanat, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- Le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce Extérieur;
- La Maison de l'Artisan;
- L'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale.



Signature de la convention de partenariat pour la promotion des exportations du secteur de l'artisanat, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- Le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce Extérieur;
- La Maison de l'Artisan.



Signature d'une convention de partenariat portant sur la création d'une «Oasis des arts de l'artisanat» à l'Oasis de Sidi Ibrahim à Marrakech, sous la forme d'un centre d'accueil comprenant des espaces d'exposition, un centre de conférences et un espace d'hébergement, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire ;
- La Maison de l'Artisan ;
- La Chambre régionale de l'artisanat de Marrakech - Safi ;
- La Compagnie Générale Immobilière (CGI);
- Caisse de dépôt et de gestion (CDG).



Signature de la convention de partenariat pour accompagner la réalisation des chantiers structurants, tels que la carte professionnelle de l'artisan, la digitalisation des chambres, le développement des infrastructures et l'accompagnement acteurs, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- La Maison de l'Artisan;
- Les Chambres régionales de l'Artisanat;
- La Fédération des Chambres de l'Artisanat;
- Barid Média.



Signature de la convention de partenariat pour l'accompagnement des manifestations liées à la promotion de l'artisanat dans la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- La Maison de l'Artisan;
- La Fédération des Chambres de l'Artisanat;
- La Chambre d'Artisanat de la Région de Laâyoune-Sakia El Hamra;
- La Fondation Nationale pour la promotion de l'Artisanat et l'Economie Sociale et Solidaire.



Signature d'un mémorandum d'entente pour la préservation du Pavillon Hassan II à Séville, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- Le Ministère délégué chargé du Budget;
- La Fondation Trois Cultures de la Méditerranée;
- La Maison de l'Artisan;
- La Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca.



Signature de la convention cadre visant à coordonner les efforts et à développer des programmes communs destinés à améliorer les conditions de production au sein des coopératives féminines, à renforcer leurs capacités de commercialisation et à accroître leur aptitude à accéder aux marchés étrangers, entre :

- Le Secrétariat d'Etat chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire;
- Le Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille;
- Le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce Extrérier;
- La Maison de l'Artisan.

Partenariat avec la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Rabat

La Maison de l'Artisan est honorée du partenariat établi avec la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Rabat, concrétisé par la signature d'une convention de coopération le 22 avril 2025.

Elle est également particulièrement honorée que l'exposition digitale « Le Tapis de Rabat, tout un Art », co-organisée avec la Fondation au Musée Azerbaïdjanais du Tapis à Bakou du 6 au 10 mai 2025, ait été inaugurée par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa, Présidente de la Fondation.

Cette inauguration a conféré à l'événement une dimension exceptionnelle, illustrant le rôle stratégique de l'artisanat marocain en tant que levier du rayonnement du patrimoine national et vecteur de dialogue culturel entre les peuples.





Dans le cadre de ce partenariat qui s'inscrit dans une vision commune visant à valoriser les savoir-faire artisanaux liés au patrimoine culturel de Rabat et de Meknès, à renforcer leur transmission et à favoriser leur appropriation par les jeunes générations, la Maison de l'Artisan a également contribué à la mise en œuvre de la troisième édition du programme éducatif « À la découverte de mon patrimoine » dans plusieurs établissements scolaires de Rabat.

À travers des activités immersives et interactives, les élèves ont été sensibilisés à la richesse des métiers d'art et à leur contribution à l'identité culturelle de leur territoire.

Dans le même esprit, la Maison de l'Artisan a participé à l'élaboration de contenus pour le magazine « Raya », consacrés au patrimoine culturel immatériel de Rabat et de Meknès, mettant en avant les traditions, les expressions artistiques et les savoir-faire qui caractérisent ces deux villes historiques.

Par ailleurs, dans le cadre du programme national « Collèges pionniers », des ateliers pédagogiques dédiés au zellige marocain ont été organisés au profit des élèves. Ces ateliers ont permis une initiation aux techniques de fabrication traditionnelles tout en intégrant une approche écoresponsable fondée sur l'utilisation de matériaux recyclés.



L'intervention d'un maître artisan spécialisé a enrichi cette expérience par des démonstrations pratiques et des échanges directs autour de cet art emblématique.

À travers ces différentes initiatives, la Maison de l'Artisan et la Fondation pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel de Rabat œuvrent conjointement à la préservation, à la transmission et au rayonnement du patrimoine artisanal marocain, tout en renforçant sa contribution au développement culturel et à l'attractivité du Royaume.

CHIFFRE CLÉS

DE LA STRATÉGIE GO TO MARKET
DE LA MAISON DE L'ARTISAN

2025



225
Marques



48
Entreprises
d'artisanat



42%
Salons professionnels

8
Marchés

+300
artisans

Présents au niveau des « Fanzones »
en marge de la Coupe d'Afrique des Nations

17
pays africains ayant participé

PROMOTION & SPONSORING

a. Promotion de l'Artisanat

Dans le cadre de ses efforts déployés pour favoriser la notoriété des produits de l'artisanat marocain et améliorer l'accès des opérateurs du secteur aux marchés extérieurs afin de promouvoir les exportations, la Maison de l'Artisan a pris part à un certain nombre d'événements promotionnels d'envergure courant l'année 2025.

Il s'agit essentiellement de salons professionnels permettant de favoriser la mise en relation des opérateurs marocains avec des prescripteurs, acheteurs professionnels et donneurs d'ordre.

Cette orientation s'inscrit dans l'esprit de la stratégie de développement du secteur permettant de favoriser l'accompagnement des acteurs du secteur à travers le développement du Business matchmaking.



Le Salon International du meuble «Del Mobile» organisé à Milan du 08 au 13 Avril 2025.



La Semaine du Maroc en Mauritanie organisée du 26 au 30 avril 2025 à Nouakchott en mauritanie.



La Foire de Paris organisé à Paris du 30 avril au 11 mai 2025.



Organisation d'un Défilé de mode dans le cadre de la « Semaine Culturelle à la Ville de Dreux » du 21 au 25 mai 2025 à dreux en France.



« Semaine Culturelle Marocaine Exceptionnelle », organisée au Palais de Troja, à Prague, du 14 au 18 mai 2025.



Mission de prospection et de développement des affaires en marge du DESIGN SHOW AUSTRALIA organisé du 12 au 14 juin 2025 à Melbourne en Australie.



Le Salon professionnel « Shoppe Object », organisé du 3 au 5 août 2025 à New York, aux États-Unis.



Le Salon « INDEX SAUDI » organisé à Riyad du 09 au 11 septembre 2025.



La Maison de l'Artisan a participé au titre de l'année 2025 à deux principaux événements nationaux.

Exposition dédiée aux métiers de l'artisanat liés au cheval et à l'art équestre traditionnel «tbourida» organisée du 26 mai au 1^{er} juin 2025 à Rabat.



Exposition en marge de la 14^{ème} édition de L'INTERNATIONAL SHOWJUMPING COMPETITION organisée par Moroccan Royal Tour du 26 au 28 septembre 2025 à Rabat .



b. Sponsoring

La Maison de l'Artisan a sponsorisé un certain nombre d'événements au niveau national. Il s'agit du :

- Salon du Cheval d'El Jadida
- Festival International du Film de Marrakech
- Trophée Hassan II du Golf à Rabat
- Moussem du Tan Tan

En sus, la Maison de l'Artisan a sponsorisé un certain nombre d'événements organisés par des associations et fondations locales et nationales.

La sélection de ces dernières s'est faite suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) publié au niveau du site web de la Maison de l'Artisan et de ses différents comptes sociaux.



OUVERTURE DE LA 16^E ÉDITION DU SALON DU CHEVAL D'EL JADIDA

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, au Parc d'Expositions Mohammed VI, la cérémonie d'ouverture de la seizième édition du Salon du Cheval d'El Jadida, qui s'est poursuivie jusqu'au 05 octobre 2025 sous le thème : « Le bien-être du cheval, trait d'union entre les pratiques équestres ».

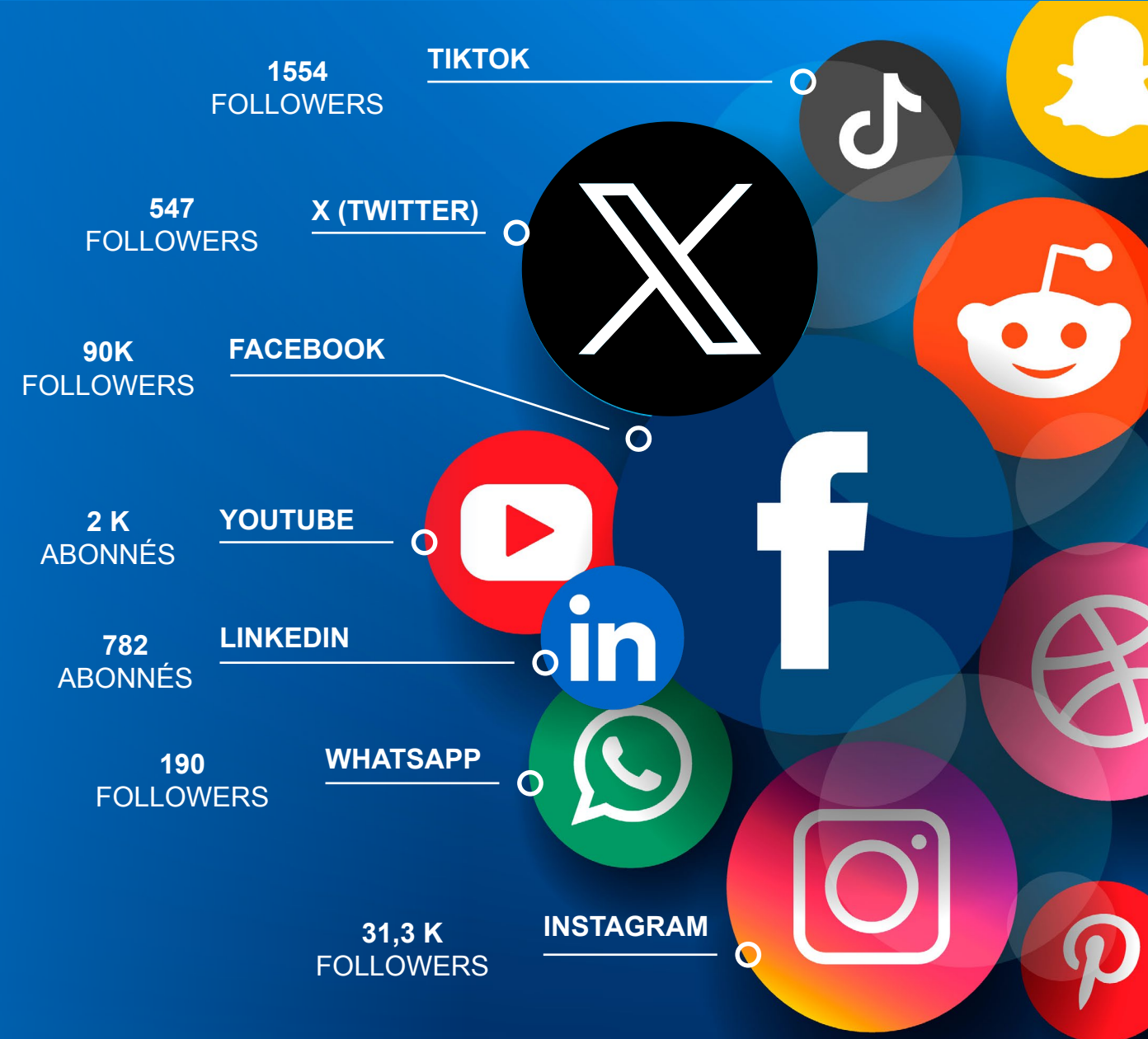


STRATÉGIE DE COMMUNICATION

La communication digitale s'inscrit désormais comme un axe stratégique prioritaire dans le développement de la Maison de l'Artisan. Elle constitue un levier structurant pour renforcer la visibilité, la notoriété et l'attractivité de la marque «Morocco Handmade», ainsi que pour valoriser la diversité et la richesse des produits de l'artisanat marocain, tant sur le plan national qu'international.

Dans cette perspective, la Maison de l'Artisan a procédé à la mise en place d'un dispositif de communication digitale renforcé et structuré. Au titre de l'année 2025, les principales actions déployées se déclinent comme suit :

- **Production de contenus propriétaires à forte valeur ajoutée** (reels, capsules vidéo, vidéos immersives, visuels statiques, etc.);
- **Développement de partenariats avec des créateurs de contenu**, à l'échelle nationale et internationale, afin d'élargir l'audience et de toucher de nouvelles cibles ;
- **Mise en œuvre de campagnes sponsorisées** à travers l'achat d'espaces publicitaires sur des plateformes digitales, dans une logique d'optimisation de la portée et de la performance des actions de communication.



PERFORMANCE EN CHIFFRES (JANVIER – DÉCEMBRE 2025)

En 2025, les réseaux sociaux de la Maison de l'Artisan ont généré **8,2 millions** d'impressions et 18,5 mille interactions, traduisant une bonne visibilité et un engagement notable. La communauté s'est renforcée avec 6 000 nouveaux abonnés, tandis que les contenus ont généré 8,8 mille clics et 65,7 mille visites vers les supports digitaux.

6K
NOUVEAUX
FOLLOWERS


IMPRESSIONS
8,2
MILLIONS


INTERACTIONS
18,5 K


CLICS
8,8 K


VISITES
65,7 K

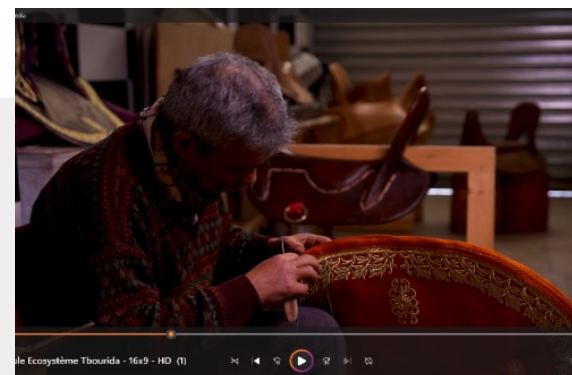
PRODUCTION DE CAPSULES THEMATIQUES SUR L'ARTISANAT

Dans le cadre de la stratégie de contenu digital, la Maison de l'Artisan a déployé une série de capsules vidéo thématiques couvrant un large éventail de filières et d'écosystèmes de l'artisanat, notamment la Tbourida, l'automobile, la bijouterie, le caftan, le tapis, le zellige et le design.

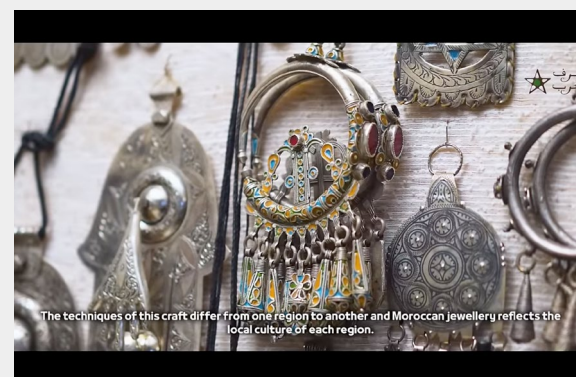
Cette production éditoriale diversifiée a permis de mettre en valeur la richesse et la pluralité du secteur, tout en intégrant des thématiques transversales à fort enjeu, telles que les dispositifs de labellisation, le développement à l'export, l'émergence des start-ups et la préservation du patrimoine artisanal.



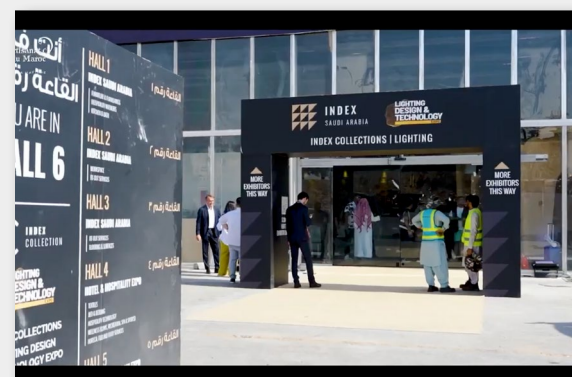
Capsules de présentation portant sur l'artisanat de service



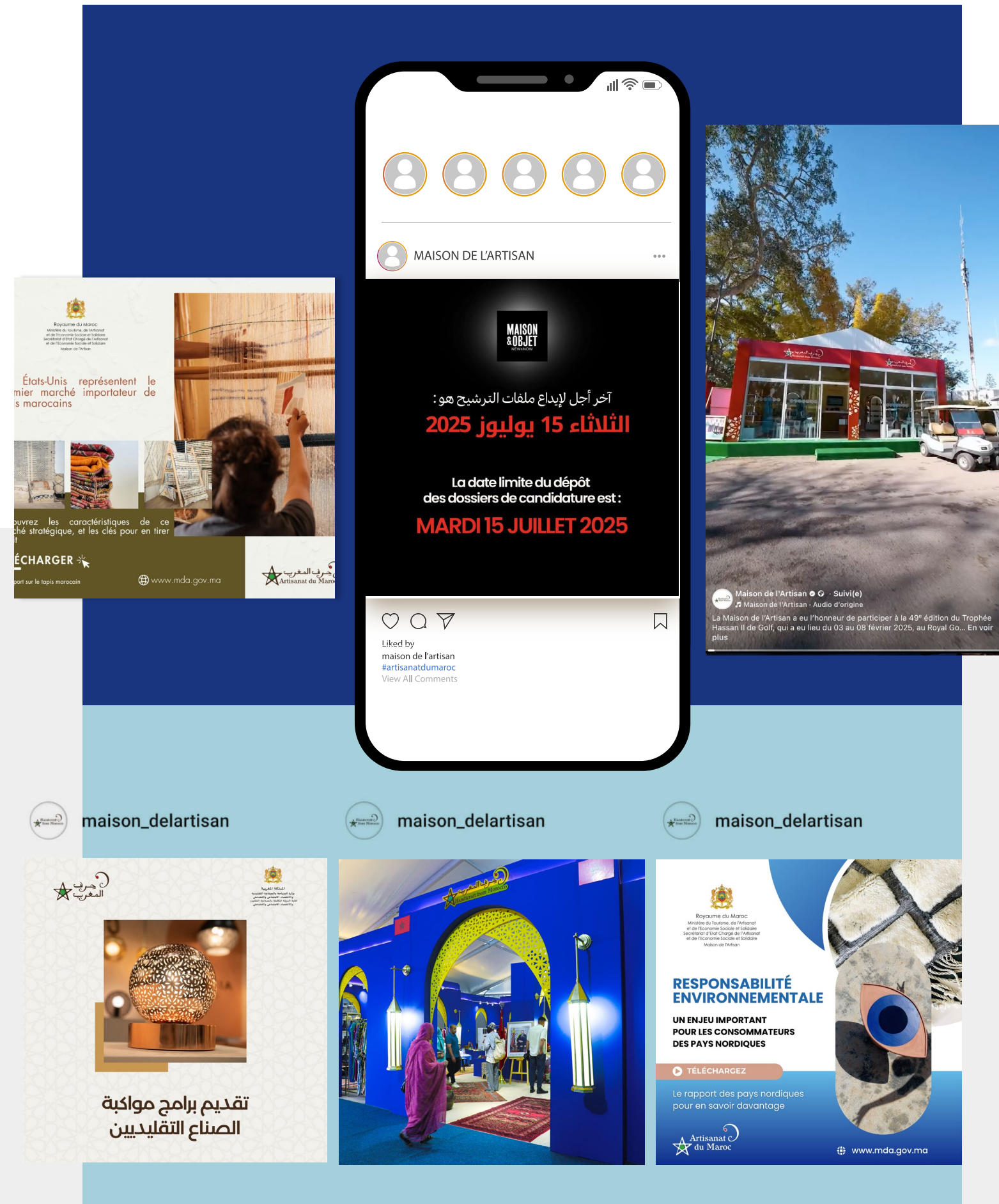
Capsule de présentation portant sur la selle marocaine



Capsule de présentation portant sur la bijouterie



Capsules dédiées à la valorisation de la participation de la Maison de l'Artisan aux événements nationaux et internationaux.



A rustic wooden table with a thick, weathered top and dark, carved legs sits on a rough, textured ground. A large, solid blue shape, resembling a stylized drop or a corner of a page, is positioned on the right side of the image, partially overlapping the table and the background. The text 'SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT' is written in white, bold, sans-serif capital letters across the middle of the image, with the blue shape acting as a background for the text.

SEMAINE NATIONALE DE L'ARTISANAT



وزارة السياحة والصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
 كتابة الدولة المكلفة بالصناعة التقليدية والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
 مؤسسة دار الصانع

الدورة
9 الأسبوع
الوطني
للمصنعة التقليدية

الصناعة التقليدية في قلب الحدث

+٤١٤٤٤ ٨ ٧٠٢٢٠٠ | ☎ ٥٦٢٢٢٢٢☎

من 21 دجنبر 2025 إلى 18 يناير 2026

زورونا بفضاءات المشجعين
FAN ZONES



Après deux éditions du Salon de l'Artisanat, respectivement dédiées au tapis marocain puis aux revêtements de sol traditionnels (zellige, marbre, bois, etc.), cette nouvelle édition, prévue du 09 au 15 février 2026, a élargi son périmètre à une sélection diversifiée de produits artisanaux marocains. Cette évolution a confirmé la vocation du Salon comme plateforme de référence pour la valorisation du savoir-faire artisanal marocain, en phase avec les attentes des marchés national et international.



PAVILLONS DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ARTISANAT

Conscients du rôle structurant de l'artisanat dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel du Royaume, ainsi que de sa contribution à l'animation touristique des villes hôtes de la CAN 2025, la Maison de l'Artisan a lancé un ensemble d'opérations afin de favoriser le rayonnement de l'artisanat marocain et de célébrer l'artisanat africain dans les FAN ZONES officielles de la Confédération Africaine de Football (CAF) ainsi qu'au niveau des zones à forte affluence.

Les pays africains qui ont pris part à ces opérations pour célébrer l'artisanat africain étaient : Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Égypte, Gabon, Guinée équatoriale, Îles Comores, Mali, Mozambique, Nigeria, Sénégal, Soudan, Tanzanie, Tunisie et Zambie.



- Plus de 300 artisans, coopératives et entreprises d'artisanat venant du Maroc et des autres pays africains participants à la CAN ont été présents dans les pavillons de promotion et de valorisation de l'artisanat au niveau des « FANZONES ».
- Un programme d'animation dédié a été mis en place, comprenant notamment des démonstrations de métiers d'art, des tombolas, des animations immersives mettant en lumière la culture marocaine, ainsi que des cooking shows et des ateliers participatifs et ludiques.

RABAT





CASABLANCA





MARRAKECH



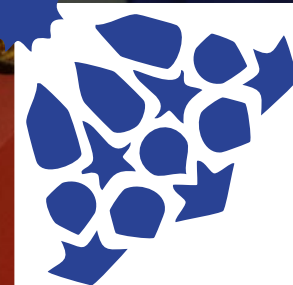


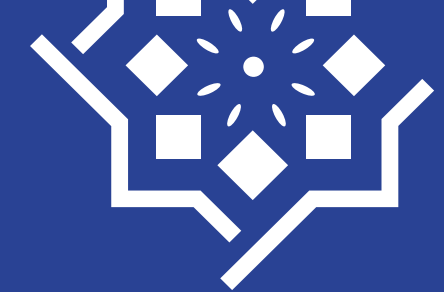


TANGER



AGADIR





9^{ème} édition
Semaine
Nationale
de l'Artisanat



EXPOSITIONS D'ARTISANAT D'ART & NUITS DU CAFTAN

CONFLUENCES : GESTES ET HÉRITAGES PARTAGÉS

Deux expositions d'artisanat d'art ont été organisées dans le cadre des opérations de valorisation et de promotion de l'artisanat marocain, l'une à Rabat en partenariat avec la Fondation Nationale des Musées, et l'autre à Fès en collaboration avec l'Agence pour le Développement et la Réhabilitation de la Médina de Fès (ADER-Fès).

Ces expositions ont visé à promouvoir l'excellence du savoir-faire marocain et à célébrer la créativité des artisans, notamment à travers une sélection de créations emblématiques illustrant la diversité des métiers, la maîtrise des gestes ancestraux et la capacité d'innovation des artisans.

Lesdites expositions d'artisanat d'art, organisées sous le thème « Confluences : gestes et héritages partagés », ont proposé une lecture des liens historiques et contemporains qui traversent le continent africain, en mettant en exergue la place singulière du Maroc au cœur des circulations humaines, culturelles et matérielles ayant caractérisé l'Afrique au fil des siècles.

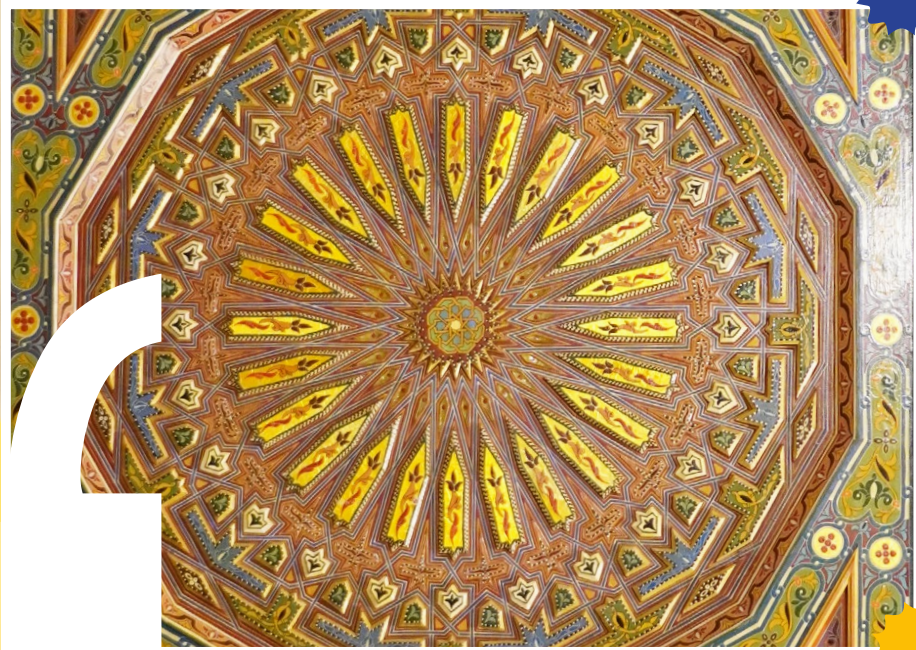
Carrefour d'échanges et de rencontres depuis des temps immémoriaux, le Maroc s'est construit au gré des déplacements, des interactions et des dialogues entre territoires, affirmant ainsi son rôle de trait d'union entre les cultures et les espaces africains.



- Au-delà des formes et des objets, ces expositions ont évoqué les dimensions du savoir et de la spiritualité qui ont accompagné ces circulations. Les routes commerciales ont également été des voies de transmission intellectuelle et spirituelle, par lesquelles se sont diffusées des connaissances, des pratiques et des symboles ayant durablement marqué les gestes et les formes de l'artisanat.
- Des défilés de modes ont été aussi organisés en marge de ces expositions d'artisanat d'art. Ils visent à mettre à l'honneur le caftan marocain et les créations des artisans, tout en intégrant les références de la culture africaine.

EXPOSITION
D'ARTISANAT D'ART
DE FÈS

DU 29 DÉCEMBRE 2025
AU 18 JANVIER 2026



NUITS DES CAFTANS

FÈS
LE 29 DÉCEMBRE 2025



**GOUVERNANCE
ET DÉVELOPPEMENT
INSTITUTIONNEL**

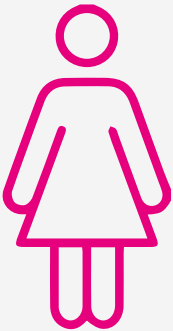
RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa refonte organisationnelle et du renforcement de ses capacités humaines à travers l'intégration de compétences clés, la Maison de l'Artisan a procédé, au titre de l'année 2025, au lancement de plusieurs appels à candidature.

Dans ce sens, un candidat a été retenu pour un poste de responsabilité et dix (10) nouvelles ressources ont été recrutées, réparties comme suit : huit (8) administrateurs de 2^{ème} grade, un (1) ingénieur d'État et un (1) technicien de 3^{ème} grade.

Opération	Poste	Nombre de postes	Total
Nomination	Chefs de service	01	01
Recrutement	Ingénieur d'Etat 1er grade	01	10
	Administrateurs 2 ^{ème} grade	08	
	Techniciens 3 ^{ème} grade	01	
Total général			11

Ainsi, le personnel de la Maison de l'Artisan a compté 63 collaborateurs au 31 décembre 2025, dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes avec une moyenne d'âge de 40 ans et une ancienneté moyenne de 10 ans.



60%



40%



AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE ET MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION

a. Amélioration de la Gouvernance

Au titre de l'exercice 2025, la Maison de l'Artisan a poursuivi le renforcement de sa gouvernance, en veillant au respect des exigences réglementaires et à l'alignement avec les principes du Code Marocain de Bonnes Pratiques de Gouvernance.

À cet effet, les instances de gouvernance ont été régulièrement mobilisées, traduisant une dynamique soutenue de pilotage stratégique et de suivi des activités.

Le Conseil d'Administration a programmé deux réunions courant l'année 2025 :

- Une réunion le 17 juillet 2025
- Une réunion le 25 décembre 2025

Par ailleurs, le Comité de Gestion s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2025, assurant un suivi régulier de l'exécution du plan d'action, de la situation budgétaire et de l'état d'avancement des projets structurants de la Maison de l'Artisan. Ces réunions ont également permis de préparer les sessions du Conseil d'Administration et d'examiner les principaux livrables stratégiques.

De même, le Comité d'Audit a tenu trois réunions au cours de l'exercice 2025, axées notamment sur :

- Le suivi de l'exécution de son plan d'action;
- L'examen des comptes et des documents financiers ;
- Le suivi des recommandations des instances de gouvernance et de contrôle ;
- L'évaluation des dispositifs de contrôle interne et d'audit.

En parallèle, la Maison de l'Artisan a poursuivi la mise en œuvre des recommandations émanant des différentes instances de contrôle et de gouvernance, traduisant son engagement en faveur de l'amélioration continue de ses pratiques de gestion.

Déploiement du Plan d'Amélioration de la Gouvernance de la MDA

Déploiement du Plan d'Amélioration de la Gouvernance de la MDA

Dans ce cadre, le déploiement du Plan d'Amélioration de la Gouvernance s'est poursuivi en 2025, avec un taux global de réalisation de 82%, reflétant des avancées significatives dans la structuration des processus et le renforcement des mécanismes de pilotage.

Renforcement du contrôle interne de la MDA : Mise à jour du manuel des procédures de l'établissement

Renforcement du contrôle interne de la MDA : Mise à jour du manuel des procédures de l'établissement

Enfin, les efforts de consolidation du dispositif de contrôle interne ont été renforcés à travers la mise à jour du manuel des procédures de la Maison de l'Artisan, lequel a été finalisé et approuvé par le Conseil d'Administration en juillet 2025.

MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION

Dans le cadre de sa transformation organisationnelle, la Maison de l'Artisan a engagé un processus structurant de modernisation de ses outils de gestion, visant à renforcer sa performance globale et à accompagner sa transition numérique.

À cet effet, plusieurs solutions technologiques ont été déployées, notamment dans les domaines bureautiques, de la data analytics et de la business intelligence, permettant d'améliorer la qualité du pilotage et la prise de décision.

Par ailleurs, un programme de renouvellement et de mise à niveau du parc informatique a été mis en œuvre, afin de garantir un environnement technologique sécurisé, performant et aligné avec les standards actuels.



Dans cette dynamique, la digitalisation des fonctions support a été renforcée à travers l'intégration de solutions d'archivage électronique, contribuant à une gestion optimisée, sécurisée et centralisée de l'information. Ces dispositifs participent à l'amélioration de la traçabilité, à la fluidification des flux informationnels et à l'optimisation des processus internes.

En outre, la Maison de l'Artisan a amorcé une réflexion stratégique relative à la mise en place d'un système ERP (Enterprise Resource Planning), dans une logique d'intégration et d'interopérabilité des systèmes d'information. Cette orientation vise à renforcer la cohérence des données, à améliorer l'efficacité opérationnelle et à disposer d'une vision consolidée des activités.



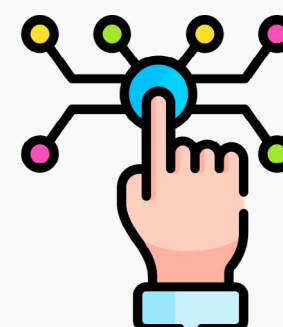
DIGITALISATION DE LA MAISON DE L'ARTISAN

Dans le cadre de sa stratégie de modernisation, la Maison de l'Artisan a engagé une transformation digitale et infrastructurelle visant à renforcer son efficacité opérationnelle et à améliorer la qualité des services rendus. À cet effet, un inventaire exhaustif des actifs immobilisés a été réalisé, accompagné d'une cartographie des systèmes d'information existants, permettant de consolider la gestion du patrimoine numérique et d'identifier les axes d'optimisation prioritaires.

Au titre de l'année 2025, plusieurs projets structurants ont été finalisés, notamment le développement et le déploiement en interne d'une application de gestion de projets (PMO), contribuant à la centralisation du suivi des projets et au renforcement du pilotage stratégique de l'institution.

Par ailleurs, la dynamique de transformation se poursuit à travers le déploiement de projets structurants, en particulier l'implémentation d'un système ERP intégré visant à unifier les processus métiers et à fiabiliser les flux d'information. En parallèle, l'infrastructure web a été renforcée par une migration vers un serveur à haute performance, garantissant une meilleure disponibilité des services et une sécurité accrue des données.

Cette démarche s'accompagne également de la modernisation de l'environnement de travail, à travers le renouvellement du parc informatique et des équipements, ainsi que de la mise en conformité continue avec les standards technologiques en vigueur, notamment par l'acquisition de solutions logicielles de sécurité dédiées aux postes de travail, aux réseaux et aux services web.





SITUATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

VII. SITUATION COMPTABLE
ET FINANCIERE

a. Execution du budget de la Maison de l'Artisan

Le budget de la Maison de l'Artisan au titre de l'exercice 2025 a été approuvé le 30/01/2025.
Les réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2025, peuvent se résumer comme suit :

En termes de ressources (en MDH) :

Ressources	2024			2025		
	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation%	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation%
Recettes propres	1,5	2,52	168%	1,5	1,45	97%
Subventions de fonctionnement	40	39,2	98%	40	39,19	98%
Subventions d'investissement	110	110	100%	205,5	57	28%
Disponible de l'exercice précédent	63,95	63,95	100%	51,72	51,72	100%
Total	215,45	215,67	100%	298,72	149,36	50%

En termes de dépenses (en MDH) :

Budget d'Investissement	Budget 2024	Engagement fin 2024	Paiement à fin 2024	Engagement 2024 (%)	Budget 2025	Engagement fin 2025	Paiement fin 2025	Engagement 2025 (%)
Budget d'exploitation dont :	45,14	26,59	23,57	59%	38,35	33,54	28,08	87%
Charges de personnel	17,62	15,96	15,1	91%	22,5	20,36	19,18	90%
Total Budget d'investissement	170,31	140,96	117,19	83%	260,37	215,83	87,08	83%
Promotion et communication	46,97	37,59	23,4	80%	44,15	36,53	20,42	83%
Accompagnement des Acteurs	19,18	13,14	6,99	69%	64,1	61,31	6,18	96%
Sponsoring et partenariat	24,3	24,3	23,2	100%	32,13	31,58	29,95	98%
Participation au déploiement du programme de reconstruction et de mise à niveau générale des ter-ritoires sinistrés suite au Séisme d'Al-houz	70	63,26	62,5	90%	29,28	0	0	0%
La mise en valeur des infrastructures d'artisanat dans le cadre de la can 2025 et de la coupe du monde 2025					83	83	30	100%
Immobilisations (SUPPORT)	7,33	2,66	1,09	36%	7,71	3,41	0,53	44%
Total Budget	215,45	167,55	140,76	78%	298,72	249,37	115,16	83%

Ainsi, en matière de réalisations budgétaires, au titre de l'exercice 2025, il ressort ce qui suit :

- Les ressources prévues au titre de l'exercice 2025 d'un montant de 298,72 MDH ont été réalisées à hauteur de 50% ;
- Une part de près de 69% du total des ressources prévues en 2025, proviennent du BGE, 13% proviennent de la taxe parafiscale à l'importation (TPI), 17% de la trésorerie en fin d'exercice ;
- Le budget global de la MDA au titre de l'exercice 2025, s'élève à 298,72 MDH au lieu de 160,72 MDH, prévu initialement et ce, suite à l'augmentation du budget d'investissement d'une enveloppe de 101 MDH, dédiée au déploiement des programmes additionnels;
- Le budget global a été réalisé à hauteur de 249,37 MDH, soit un taux de réalisation de 83% ;
- Le budget d'exploitation a été réalisé à hauteur de 87% (33,54 MDH réalisé sur 45,14 MDH ;
- Le budget d'investissement de 260,37 MDH a été réalisé à hauteur de 215,83 MDH, soit un taux de réalisation de 83% ;

b. Performances financière et économique à fin 2025

Le total Bilan de la Maison de l'Artisan s'établit, au 31 décembre 2025, à 320,82 MDH contre 343,38 MDH au 31 décembre 2024, soit une contraction de -22,56 MDH (-6,57%).

Cette évolution traduit la phase active de consommation des subventions d'investissement reçues les années antérieures et de paiement des engagements correspondants, dans un contexte de montée en charge des programmes prioritaires.



Les grandes masses du bilan de l'exercice 2025 se présentent comme suit (en DH) :

ACTIF				
	2025	2024	Variation en%	Variation 24/25
Actif immobilisé (Net)	237 534 265,70	223 382 117,86	+6,34%	+14 152 147,84
Actif circulant (y c. stocks)	35 000 001,24	31 755 666,10	+10,22%	+3 244 335,14
Trésorerie - Actif	48 283 402,87	88 242 041,56	-45,28%	-39 958 638,69
TOTAL ACTIF	320 817 669,81	343 379 825,52	-6,57%	-22 562 155,71
PASSIF				
	2025	2024	Variation en%	Variation 24/25
Financement permanent	297 398 245,48	321 657 424,58	-7,54%	-24 259 179,10
Dont Capitaux propres	88 424 170,17	80 069 086,64	+10,43%	+8 355 083,53
Dont Subventions d'investissement	208 974 075,31	241 588 337,94	-13,50%	-32 614 262,63
Passif circulant	23 419 424,33	21 722 400,94	+7,81%	+1 697 023,39
Trésorerie - Passif	0,00	0,00	-	-
TOTAL PASSIF	320 817 669,81	343 379 825,52	-6,57%	-22 562 155,71

L'analyse bilancielle fait ressortir les éléments suivants :

L'actif immobilisé net progresse de 14,15 MDH (+6,34%) pour atteindre 237,53 MDH, soit 74% du total Bilan. Cette évolution est intégralement portée par les charges à répartir sur plusieurs exercices (immobilisations en non-valeur), passées de 212,62 MDH à 232,33 MDH (+19,71 MDH, soit +9,27%).

Cette progression traduit l'inscription comptable des dépenses des programmes structurants engagés par l'Établissement.

À l'inverse, les immobilisations corporelles nettes ressortent en repli, à 5,19 MDH contre 10,73 MDH (-51,6%), du fait de l'amortissement de constructions et d'équipements anciens, peu compensé par les nouvelles acquisitions de l'exercice. Les immobilisations incorporelles sont quant à elles totalement amorties.

L'actif circulant (hors trésorerie) progresse de 3,24 MDH (+10,22%) pour atteindre 35,00 MDH. Cette évolution reflète essentiellement :

- Créances envers l'État : elles s'élèvent à 33,46 MDH contre 30,04 MDH, en hausse de +3,42 MDH (+11,38%), traduisant l'accumulation du crédit de TVA structurel et l'effet de la nouvelle disposition fiscale relative à la retenue à la source de TVA ;
- Stocks : ils passent de 0,51 MDH à 0,88 MDH (+0,37 MDH, +71,5%), en lien avec le renforcement des stocks de matériel et fournitures destinés aux événements et salons de l'artisanat ;





MAISON DE L'ARTISAN

Tél. : +212 (0)5 37 68 60 08/10/38
Fax : +212 (0)5 37 68 60 21
E-mail : maisonartisan@mda.gov.ma
Web : www.mda.gov.ma

